

*à mon cher confrère et ami P. Reinaud  
G. Perrot*

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

DÉSIRÉ RAOUL-ROCHETTE

PAR

M. GEORGES PERROT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Lu dans la séance publique annuelle du vendredi 16 novembre 1906



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC VI



*à monsieur l'inspecteur G. Perrot*

INSTITUT DE FRANCE

---

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

DÉSIRÉ RAOUL-ROCHETTE

PAR

M. GEORGES PERROT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Lue dans la séance publique annuelle du vendredi 16 novembre 1906



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 36

M D CCCC VI



NOTICE  
SUR LA VIE ET LES TRAVAUX  
DE  
**DÉSIRÉ RAOUL-ROCHETTE**  
PAR  
**M. GEORGES PERROT**  
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Lue dans la séance publique annuelle du 16 novembre 1906

---

I

MES CHERS CONFRÈRES,

Il y a plus d'un demi-siècle que l'Académie a perdu l'éminent érudit dont je viens aujourd'hui évoquer le souvenir, Désiré Raoul-Rochette. Depuis que M. Wallon nous a quittés, il ne reste personne parmi nous qui ait siégé avec lui dans notre Compagnie. Tant de recul dans le passé, un tel éloignement rendent difficile la tâche du biographe ; mais, après mûre réflexion, je n'en ai pas moins

résolu de donner suite à un projet dont la pensée s'était présentée plus d'une fois à mon esprit, au cours des lectures qui m'avaient amené à consulter l'œuvre si vaste et si variée de Raoul-Rochette. J'admirais l'infatigable labeur du savant et l'étendue de ses connaissances. J'éprouvai le désir de me renseigner sur l'homme. Je voulus savoir à quelle école il s'était formé en un temps où l'on était loin d'avoir les ressources que l'on possède maintenant pour faire son apprentissage d'archéologue. Je me demandais comment il avait provoqué les animosités persistantes dont maintes pages de ses livres, amères ou douloureuses, me renvoyaient l'écho; j'aurais aimé à me rendre compte des circonstances de sa vie qui expliqueraient l'état d'inachèvement où il avait laissé plusieurs de ses plus importantes entreprises. Comme l'avait exigé le défunt, le président de l'Académie, en 1854, avait dû renoncer à dire, au bord de la tombe, un dernier adieu au confrère que perdait la Compagnie; je le savais par l'intéressant article où Paulin Paris a résumé les faits principaux de la vie de son ami, dans la nouvelle édition de la *Biographie universelle* de Michaud (1). Force avait été de s'incliner devant cette défense formelle; mais il ne me semblait pas qu'elle eût pu condamner pour toujours au silence sur une telle mémoire soit le secrétaire perpétuel de notre Compagnie, où Raoul-Rochette avait tenu, pendant trente-huit ans, une

---

(1) « J'ordonne expressément qu'il ne soit prononcé aucun discours à mes funérailles. J'ai souffert toute ma vie de cette coutume profane à laquelle j'ai dû me prêter pour les autres, mais dont je puis m'affranchir pour moi-même. Je ne veux sur ma tombe que les prières de l'Église et les regrets de l'amitié. »

si grande place, soit son successeur à l'Académie des Beaux-Arts, où, seize années durant, Raoul-Rochette s'était acquitté, avec une rare distinction, des devoirs d'une charge qui est peut-être là plus délicate et plus difficile à remplir que dans les autres classes de l'Institut. Je m'empressai donc d'aller consulter les recueils des deux Académies auxquelles Raoul-Rochette appartint à des titres différents. Ma surprise fut grande. Je ne trouvai rien. Ni M. Naudet ni M. Halévy n'ont cherché à esquisser le portrait et à apprécier l'œuvre de Raoul-Rochette (1).

On devait, ce semble, plus d'égards à l'homme qui, pendant la première moitié du siècle dernier, a été en France le représentant le plus autorisé de l'archéologie classique; mais des dettes de ce genre ne s'éteignent point

---

(1) Seul, Halévy, au début de son *Rapport sur les envois des pensionnaires de Rome*, dans la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts, le 7 octobre 1854, a évoqué en quelques mots le souvenir de son prédécesseur : « Nous n'entendrons plus la voix savante et respectée qui a si longtemps retenti dans cette enceinte. L'homme éminent qui savait si bien éclairer l'art moderne du flambeau de l'antiquité ne transmettra plus aux lauréats de l'École de Rome les conseils de l'Académie. M. Raoul-Rochette a succombé non sous le fardeau des ans, mais sous le poids de ses travaux, sous la fatigue de ses veilles. Il est mort, jeune encore, un des plus anciens de cette assemblée, partageant sa vaste science entre deux Académies qui lui consacrent d'unanimes regrets. »

Il n'y a là aucun essai d'appréciation de l'œuvre du savant. Sur celle-ci, on peut lire un jugement sommaire dans deux pages que Gerhard lui consacra dans l'*Archæologischer Anzeiger* (1855, p. 47-48). Il en parle avec une réelle estime, tout en regrettant que Raoul-Rochette se soit un peu trop dispersé et par suite n'ait pas toujours assez approfondi les questions. Dans le *Bulletino dell' Instituto* (1894, in-fol., p. 811), Braun, en faisant mention de sa mort, loue surtout ce qu'il appelle son *enthousiasme*.

par la prescription trentenaire ou même cinquantenaire. Puisque vous avez bien voulu, mes chers confrères, appeler à remplir le poste que j'occupe en ce moment quelqu'un que rapproche de Raoul-Rochette le goût des mêmes études, vous ne vous étonnerez point que j'aie eu le désir de faire revivre devant vous l'image de cet honnête et savant homme.

J'ai eu encore, pourquoi ne l'avouerais-je pas? une autre raison de me porter avec un plaisir tout particulier à l'accomplissement de ce devoir académique. Dans maintes de ses préfaces et surtout dans les lettres que Raoul-Rochette échange avec ses correspondants étrangers, il parle sans cesse d'une *histoire de l'art antique* qu'il se propose d'écrire. *Mon histoire de l'art antique*, se prend-il à dire plus d'une fois, comme si le livre existait déjà, tout au moins à l'état d'ébauche, en manuscrit. C'est que, dans sa pensée, tant d'articles semés dans les revues savantes et les plus importants même de ses ouvrages ne sont que des travaux préparatoires et tout au plus des chapitres détachés de cette histoire où trouveraient place et s'ordonneraient les résultats de toutes ses recherches. Ce monument, il ne lui a point été donné de le construire. Les matériaux qu'il avait extraits de ses observations et de ses lectures, les pierres qu'il avait taillées, tout est resté épars sur le sol. A plusieurs reprises, de cruels chagrins étaient venus le troubler dans son travail. Il ne savait d'ailleurs pas tenir en bride une curiosité qui l'entraînait sans cesse d'un sujet à un autre. C'est ainsi qu'il n'a jamais trouvé le temps de jeter en terre même les fondations de l'édifice qu'il vou-

lait bâtir. Plus heureux que lui, mieux servi par les circonstances, j'ai pu tout au moins en dresser les premiers étages ; mais le fait même qu'il eût conçu ce grand dessein, qu'il eût compris l'utilité ou pour mieux dire la nécessité de cette synthèse m'intéressait à lui. Le plan qu'il indique, en quelques lignes, est celui même que je me suis astreint à suivre. « Cette histoire », dit-il, « devait s'ouvrir par l'Égypte et passer par l'Orient, pour arriver à la Grèce et à l'Italie (1). » J'avais là une raison de plus, qui m'a paru décisive, de remettre en lumière la figure et les titres d'un savant dont je me sentais rapproché par cette communauté d'ambition et de pensée.

## II

Raoul-Rochette naquit, le 7 mars 1790, à Saint-Amand (Cher). Son père, médecin très considéré dans le pays, aurait souhaité voir son fils embrasser sa profession ; mais le jeune homme, dès lors avide de lecture, avait d'autres visées. C'est au lycée de Bourges qu'il avait fait les études qui lui valurent d'être désigné, en 1810, pour entrer à l'École Normale, avec la première promotion qu'elle reçut. Il devait, plus tard, retrouver à l'Institut, comme confrères, plusieurs de ses camarades d'alors, Victor Cousin, Pouillet, Guigniaut, Patin, Renouard, etc. ; mais, de tous ceux qui avaient habité avec lui les vieux

---

(1) Dans la *Lettre à Creuzer* qui sert de préface au *Mémoire sur les représentations figurées du personnage d'Atlas*, in-8°, 1835.

bâtiments du Collège du Plessis, où Fontanes avait installé ce séminaire laïque, ce fut Raoul-Rochette qui obtint le premier cet honneur. Ses débuts furent brillants et son chemin rapide.

En ces temps lointains, ce n'était pas seulement dans l'armée, où les boulets ennemis se chargeaient de hâter l'avancement, que l'on marchait vite. Dans toutes les carrières civiles, il y avait à pourvoir à des besoins nouveaux. Les hommes de mérite n'étaient pas condamnés à marquer le pas, comme il arrive aujourd'hui, où toutes les voies sont encombrées. Au sortir de l'École, à vingt ans, Raoul-Rochette était nommé professeur au lycée Louis-le-Grand. Son enseignement lui laissait des loisirs ; car il s'empressait de traiter la question que mettait au concours, en 1812, la *Classe d'histoire et de littérature ancienne* qui, dans l'Institut réorganisé en 1803, représentait l'ancienne Académie des Inscriptions. Voici en quels termes était formulée cette question : « Chercher ce que les auteurs anciens peuvent nous apprendre sur les colonies établies soit en Grèce soit dans d'autres contrées ; indiquer l'époque et les circonstances de ces établissements ; raconter l'histoire de ces colonies. » En 1814, le mémoire que Raoul-Rochette avait présenté sur ce sujet obtenait le premier prix. L'auteur le revoyait et le corrigeait. Dès l'année suivante il le publiait, en quatre volumes in-octavo, sous ce titre : *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*.

L'ouvrage, où tous les textes anciens étaient réunis, discutés et présentés méthodiquement, fut très remarqué dans le cercle, alors très restreint, des esprits curieux qui

s'intéressaient à l'antiquité. Aussi, lorsqu'en 1816, par son ordonnance du 21 mars, Louis XVIII, tout en conservant le nom et l'unité de l'Institut républicain, rétablit les anciennes académies, Raoul-Rochette fut-il désigné par le roi pour occuper une des places que rendait vacantes l'exclusion prononcée contre quelques régicides membres de la troisième classe ; mais, sur ces entrefaites, le géographe Mentelle vint à mourir et l'Académie lui donna pour successeur Raoul-Rochette, qui n'avait alors que vingt-six ans. C'était y entrer par la belle porte.

Tout souriait alors au jeune savant. A vingt ans, il s'était marié ; il avait épousé Claudine Houdon, la troisième fille du grand sculpteur, femme distinguée qui partageait tous ses goûts. Elle lui donna deux filles, dont l'une, la plus jeune, épousa le célèbre graveur Calamatta et fut la mère de M<sup>me</sup> Maurice Sand. La maison était donc heureuse et gaie. C'était avec confiance que le chef de la famille envisageait l'avenir. Légitimiste et catholique, il aimait le prince qui avait donné à la France la charte constitutionnelle et sous lequel notre pays faisait le premier essai du gouvernement parlementaire. Mais ce qu'il demandait au régime qui avait toutes ses sympathies, ce n'était pas des faveurs, c'était le moyen de poursuivre ses travaux en toute liberté. L'occasion désirée ne se fit pas attendre. Au lendemain de la seconde Restauration, M. Guizot, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris, était devenu secrétaire général du ministère de la Justice, puis conseiller d'État. Obligé de renoncer à faire son cours, il prit Raoul-Rochette comme

suppléant. De 1816 à 1818 celui-ci enseigna donc en Sorbonne, avec un réel succès. De son passage dans cette illustre chaire, il ne reste pas d'autre trace que trois leçons d'ouverture, qui furent imprimées et distribuées. Elles ont pour titre :

*Influence des croisades dans l'œuvre de la civilisation moderne.*

*Histoire générale du siècle de Charlemagne.*

*Heureux effets de la puissance pontificale au moyen âge.*

C'est surtout par ce dernier discours que l'on peut juger du caractère que présenta cet enseignement. Le professeur n'y dissimule pas ses convictions catholiques ; mais il réserve les droits de la critique. C'est ainsi qu'il parle en termes sévères des duretés de l'inquisition et de la répression cruelle qui anéantit les Albigeois et ruina le midi de la France.

Malgré la judicieuse indépendance dont témoignait ainsi Raoul-Rochette, il y avait une différence trop marquée entre ses idées et celles du titulaire, un des chefs les plus en vue du parti libéral, un protestant, pour que cette suppléance pût se prolonger très longtemps. Elle prit fin en 1818. Peut-être celui qui avait été heureux de prendre ainsi pied dans le haut enseignement ne regretta-t-il point de se voir rendu aux études pour lesquelles il avait déjà laissé percer sa préférence, à celles qui portaient sur l'histoire du monde antique. Dès l'année suivante, il était appelé à une fonction qui l'engageait sans retour dans cette voie. Après la mort de Millin, il le remplaçait comme conservateur du cabinet des antiques de la Bibliothèque royale. Il obtenait en même temps la jouissance de

l'un des appartements qui, dans les vieux bâtiments du palais Mazarin et de l'hôtel de Nevers, étaient alors réservés aux conservateurs des divers départements. On ne saurait imaginer, pour un savant dont les travaux et les goûts étaient ceux de Raoul-Rochette, une situation plus désirable que celle qui lui fut faite alors et qu'il occupa pendant près de trente ans, de 1819 à 1848. Les livres qui lui étaient nécessaires, il les avait à discrétion, dans l'ample dépôt dont toutes les ressources étaient à ses ordres. Ce qui pouvait y manquer, ouvrages publiés à l'étranger, dissertations imprimées à peu d'exemplaires, tirages à part d'une extrême rareté, il le trouvait dans sa propre bibliothèque. Cette bibliothèque toute spéciale, qu'il avait commencé de bonne heure à se former, il pouvait maintenant s'appliquer à l'accroître encore, par des échanges, sans avoir à compter avec le manque de place et avec le tracas des déménagements, avec le désordre qu'ils mettent, pour des semaines et souvent pour des mois, dans les séries les mieux classées ; mais ce qui était surtout pour lui un inestimable privilège, c'était l'obligation même que sa charge lui imposait de passer ses journées au milieu des richesses d'art que renferme le *Cabinet des antiques*.

Parmi les Parisiens, parmi ceux mêmes qui ont l'esprit curieux et cultivé, il en est beaucoup qui ignorent jusqu'à l'existence de ce que l'on appelait autrefois le *Cabinet du Roi*, de ce que l'on nomme aujourd'hui le *Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale*. Les salles qui en renferment les collections précieuses sont comme perdues dans les vastes bâtiments de la bibliothèque. Quoiqu'elles

admettent tous les jours les travailleurs et deux fois par semaine les simples passants, la porte, la petite porte qui y donne accès est toujours fermée; elle ne s'ouvre que sur le coup de sonnette du visiteur. Plus d'un timide n'ose pas pousser ce bouton; plus d'un paresseux recule devant cet effort. Il n'en faut pas davantage pour que ce merveilleux musée, situé au centre même de Paris, dans une de ses rues les plus fréquentées, soit moins connu que le musée même de Chantilly. Celui qui ne craint pas de déranger le concierge est pourtant payé de sa peine. Il a des surprises qui lui donnent envie de revenir. Cette galerie ne ressemble à aucune autre. Elle ne renferme guère que des morceaux de choix et l'on y trouve des monuments de l'art de tous les peuples et de tous les siècles. C'est, avant tout et par excellence, un musée de numismatique et de glyptique. Dans les tiroirs de beaux meubles qui sont sortis des ateliers d'un des meilleurs ébénistes du temps de Louis XV dorment deux cent cinquante mille monnaies et médailles anciennes et modernes, classées par régions et par villes ou par règnes, depuis les statères d'or pâle d'Alyatte et de Crésus ou les tortues d'argent de Phidon jusqu'aux pièces dont Roty et Chaplain ont fourni le coin à la troisième république française. D'autres cartons renferment aussi par milliers les pierres gravées, cylindres chaldéens et assyriens, cônes phéniciens, cachets mycéniens et grecs archaïques, chefs-d'œuvre des artistes contemporains d'Alexandre et d'Auguste, camées ptolémaïques et romains, camées et intailles de la Renaissance italienne, jusqu'à des bagues qui rappellent un caprice de M<sup>me</sup> de Pompadour s'essayant,

pour tromper son ennui, à manier le touret et la bouterolle.

A ces suites, dont les plus beaux spécimens sont exposés sous la transparence des glaces, s'ajoutent, dans d'autres vitrines, des objets de tout genre qui sont venus, par les voies les plus différentes, chercher ici un sûr asile. Beaucoup d'entre eux proviennent d'une sorte de trésor que commencèrent à former, en amateurs intelligents, les Capétiens et qui ne cessa de s'accroître sous les Valois et sous les Bourbons, trésor qui, pendant longtemps, accompagnait les princes dans tous leurs déplacements. Après avoir ainsi beaucoup voyagé, le *Cabinet du Roi*, comme on l'appelait, fut installé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans une partie des appartements de l'hôtel de Nevers. On réussit, après la chute de la royauté, à lui éviter le péril de la dispersion et ce fut même alors que, grâce aux confiscations opérées dans les châteaux et dans les abbayes, il reçut quelques-unes de ses pièces les plus rares. Depuis lors, les divers gouvernements qui se sont succédé en France ont tenu à honneur de lui fournir des subsides qui l'aidaient à compléter ses séries, tandis que, d'autre part, venaient l'enrichir des donations généreuses, dont la plus mémorable est celle que lui fit, en 1872, notre confrère, le duc de Luynes.

Le *Cabinet*, en 1819, n'avait pas encore bénéficié de ce cadeau presque royal et d'autres présents de même sorte qui lui sont échus dans ces dernières années; mais il offrait déjà le caractère qu'explique son histoire. C'est surtout ses séries de monnaies que viennent y consulter les travailleurs; mais il n'est pas d'archéologue, quelle

que soit la spécialité de ses études, qui ne trouve ici beaucoup à apprendre.

De hautes vitrines sont remplies de vases peints, qui sont assez nombreux pour que l'on puisse les répartir entre les principales fabriques de la céramique grecque. Dans d'autres armoires, ce sont des figurines de terre cuite, ce sont des statuettes de bronze. Beaucoup de celles-ci sont intéressantes par leur provenance et par leurs types; il y en a plusieurs, justement célèbres, qui comptent parmi les meilleurs ouvrages des fondeurs de l'antiquité. Torses acéphales ou têtes détachées du tronc, quelques beaux marbres concourent à représenter ici la sculpture des meilleurs temps. Mais où l'œil s'arrête encore avec le plus de complaisance, c'est, au milieu des salles, sur les vases d'or et d'argent ciselés par les orfèvres d'Alexandrie et de Rome; c'est sur les coupes orientales de cristal de roche où sont enchâssés des émaux translucides et des gemmes; c'est sur la joaillerie cyprïote et grecque, étrusque et romaine, byzantine, barbare et arabe, sur la tasse où s'est désaltéré le roi sassanide Chosroès, sur les armes et les bijoux recueillis dans le tombeau du Mérovingien Childéric, sur les ivoires blancs et rouges du jeu d'échecs d'Haroun-al-Raschid. Ici, en quelques pas, on franchit d'énormes espaces de terre et de mer, une longue suite de siècles. Au rez-de-chaussée, on s'arrête à regarder le zodiaque de Dendérah et la Chambre des ancêtres, de Toutmès III. Au premier étage, n'était la consigne, on s'assoirait sur le fauteuil auquel la tradition attache les noms de Dagobert et de saint Éloi.

Quelle expérience et quel coup d'œil ne peut manquer d'acquérir, par d'incessantes comparaisons, l'*antiquaire*, pour prendre un terme autrefois en honneur, qui, pour accomplir un devoir bientôt tourné en plaisir, vit du matin au soir en cette compagnie, voyant groupées autour de lui les formes diverses, souvent issues les unes des autres, que le génie plastique de l'homme a créées pour traduire un idéal de beauté qui varie d'âge en âge. C'est dans ce même sanctuaire que Longpérier et François Lenormant ont commencé leur éducation d'archéologues. Ceux d'entre nous qui les ont vus à l'œuvre n'ont pas oublié combien ils nous émerveillaient par la rapidité avec laquelle, mis en présence d'un monument récemment découvert, ils se rappelaient aussitôt d'autres monuments qui expliquaient et qui dataient le nouveau venu. Avant eux, Raoul-Rochette avait tiré le même profit de cette situation. Ce qui l'aida dès lors à indiquer, très nettement, la direction qu'il comptait donner désormais à sa vie et à ses travaux, ce fut l'appel qui lui avait été adressé lorsque commença de paraître, en 1817, le *Journal des Savants*.

Ce recueil, le doyen, en Europe, de la presse scientifique, avait été fondé en 1667. Il offrait à ses lecteurs des nouvelles de la *République des lettres et des sciences*, comme on disait autrefois, et de substantielles analyses des livres qui paraissaient mériter cet honneur. On n'était pas alors informé au jour le jour, par les gazettes et par le télégraphe, des découvertes qui pouvaient se produire. Des mois se passaient avant que tel livre, édité à Paris, arrivât à Rome, à Vienne et à Berlin ou même à Londres. Le *Journal* eut donc bientôt une clientèle assurée. Tout en

ayant traversé quelques crises qui mirent sa vie en péril, il dura autant que l'ancien régime. La révolution en avait dispersé les rédacteurs et suspendu la publication. En 1816, quand le gouvernement royal entreprit de rattacher le présent de la France à son passé, l'idée lui vint de ressusciter ce mort, dans l'intérêt des lettres et de la haute critique. Par l'octroi d'un subside annuel et par l'attribution à un ministre du droit, qu'il n'exerça guère, de présider le bureau de rédaction, le *Journal des Savants* devint alors une sorte d'institution d'État. C'était un corps fermé qui se recrutait par cooptation; il choisissait ses rédacteurs parmi les membres des différentes Académies. Au début, ce fut le ministre qui désigna les premiers titulaires; il ne manqua pas d'y comprendre Raoul-Rochette, que désignaient à la fois ses opinions politiques, franchement déclarées, et le succès qu'avait obtenu son *Histoire des colonies grecques*.

Au *Journal des Savants*, chaque rédacteur avait sa province attitrée, où, en vertu d'une convention tacite, chacun de ses collègues s'interdisait de mettre le pied. Dès la première heure, Raoul-Rochette y prit possession du département de l'archéologie et, jusqu'à sa mort, il en resta le maître incontesté. La liste serait longue des articles qu'il y publia, pendant près de quarante ans. Il y rendit compte de tous les ouvrages de quelque importance qui, sur ces matières, paraissaient en France ou à l'étranger. Les auteurs de ces livres ou de ces mémoires savaient n'écrire que pour un public très restreint; ils désiraient donc très vivement obtenir la faveur d'une de ces révisions qui porterait leurs idées et leurs décou-

vertes à la connaissance du petit groupe des initiés. De près et de loin, on sollicitait son avis et l'on attachait un grand prix à mériter ses éloges. Grâce à la publicité dont il disposait, il devint en quelque manière l'arbitre des réputations. Les demandes d'articles et les remerciements auxquels ceux-ci donnèrent lieu l'eurent bientôt mis en relation avec tous les hommes qui, en Europe, avaient acquis quelque notoriété sur ce terrain.

Telle fut l'origine du commerce épistolaire qu'il entretenait, pendant de longues années, avec nombre de savants anglais, italiens et allemands; mais ce fut en Allemagne qu'il avait ses principaux correspondants, dans cette Allemagne où les études archéologiques comptaient plus d'adeptes et des maîtres plus éminents que partout ailleurs. Cette partie de sa correspondance a donc été celle qu'il avait conservée avec le plus de soin, celle qui, par l'entremise de notre confrère, M. Salomon Reinach, est entrée récemment dans notre bibliothèque. J'y trouve des lettres d'Alexandre de Humboldt, de Thiersch, de Boeckh, de Gerhardt, de Dorow et d'Ottfried Müller. A ces dernières sont jointes les lettres auxquelles répondait l'auteur du *Manuel de l'archéologie de l'art*, les lettres mêmes de Raoul-Rochette. L'écriture en est nette et ferme, sur de grandes feuilles que le temps a jaunies. Ces lettres nous aideront à lire dans l'âme de leur auteur, à mesurer la profondeur de la plaie qu'y avaient creusée des blessures et des souffrances d'amour-propre (1)

---

(1) Le dossier remis à la bibliothèque par M. Reinach comprend :  
1° 42 lettres d'Alexandre de Humboldt, toutes autographes, toutes en français; 2° 41 lettres de Bœttiger (en français); 3° 41 lettres de Gerhard (traduc-

Quand ces correspondants occasionnels ou ordinaires entreprenaient le voyage de Paris, qu'ils y séjournèrent pendant quelques semaines, Raoul-Rochette, avec une politesse empressée, se mettait à leur disposition. Il les recevait chez lui, dans son salon que fréquentaient à la fois des savants et des artistes. Parfois, si c'était l'été, il les emmenait à la maison de campagne qu'il possédait à Meung-sur-Loire et où il aimait à passer ses vacances. La bonne grâce de cet accueil ajoutait encore à son prestige, à la popularité dont il jouissait dans le monde des érudits d'outre-Rhin. On ne s'y faisait pas faute, lorsque l'on avait des amis qui partaient pour Paris, de leur remettre un billet par lequel on les accréditait auprès du grand homme. Ces lettres de change tirées sur sa bienveillance proverbiale n'étaient jamais protestées. Ce qui facilitait encore ces relations, c'est que Raoul-Rochette savait très bien l'allemand; il le lisait et le parlait, comme il faisait aussi l'italien.

Ce n'était pas seulement à des savants de métier et à des personnages plus ou moins haut placés, que le conservateur du Cabinet avait à faire les honneurs de son empire. En 1822, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, revenant du congrès de Vérone, s'arrêta pendant quelque temps à Paris. Il désira voir ce zodiaque de Dendérah

---

tions, par M. Salomon Reinach, des lettres écrites en allemand); 4° 20 lettres d'Ottfried Müller (copies de ses lettres écrites en allemand; plusieurs très longues, sont de petits mémoires); 5° 20 lettres de Grotefend (en allemand); 6° 23 lettres de Dorow (en allemand); 7° 17 lettres de Bœckh (en latin ou en allemand, une en français, qui a été publiée par M. Reinach dans la *Revue des études grecques*, 1889, p. 402-412); 8° 6 lettres de Thiersch (en français); 9° 36 lettres de Raoul-Rochette à Ottfried Müller (autographes); 10° 48 lettres de Raoul-Rochette à Bœckh (copies).

auquel on attribuait alors une très haute antiquité. Letronne n'avait pas encore démontré qu'il ne date que du règne de Caracalla. Alexandre de Humboldt, alors fixé à Paris et très lié avec Raoul-Rochette, pria celui-ci de vouloir bien montrer au roi ce monument célèbre.

Le roi dut prendre, ou tout au moins paraître prendre un vif intérêt aux explications que lui donna un cicérone aussi qualifié. Comment marqua-t-il à celui-ci sa satisfaction? Nous l'ignorons; mais il semble que la distinction conférée, décoration ou cadeau, n'ait pas été celle sur laquelle avaient droit de compter Raoul-Rochette et l'ami qui lui avait imposé cette corvée. Il y eut manque de tact de la part du prince ou tout au moins du chambellan chargé de distribuer ses faveurs. C'est ce dont témoigne une jolie lettre de Humboldt. Cet Allemand écrivait le français comme un fin lettré du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il aurait fait bonne figure à la cour de Frédéric II, dans les soupers de Potsdam, entre Maupertuis et Voltaire.

Je suis excessivement contrarié du cadeau qu'on vous fait subir, mon cher et illustre confrère. Vous voyez bien que la civilisation n'a pas encore atteint les rois. Ils ont un sac rempli de petites décorations, de médailles et de bagues économiques, dans lequel ils mettent la main sans distinction des personnes et des lieux. Les monarques les plus respectables et qui, comme le mien, ont fait aux sciences les plus nobles sacrifices ne peuvent se défaire de ces vieilles habitudes boréales. Vous voudrez donc bien croire que je suis innocent de cet aérolithe qui tombe dans la maison du philosophe. Prévoyant quelque malheur de ce genre, j'avais proposé une belle lettre dictée par M. Ancillon (1) et un vase de porcelaine représen-

---

(1) Frédéric Ancillon, auquel ses écrits philosophiques avaient valu une réputation européenne et qui avait été chargé de l'éducation du

tant les médailles de la Tauride (1), ou une allusion à votre ouvrage sur les colonies. Je vois que les anciennes habitudes ont prévalu. Veuillez bien croire à la candeur des intentions... Je ne savais pas un mot de la lettre du roi. J'ai toujours à me louer de ses bontés; mais j'ai pour principe de cesser toute relation personnelle avec le souverain et les personnes de sa suite, dès qu'il quitte la France. C'est presque un moyen d'éviter les aérolithes (2).

Légitimiste convaincu comme il l'était, Raoul-Rochette fut sans doute surpris, et peut-être même un peu choqué de l'irrévérence avec laquelle son sceptique et railleur correspondant parlait d'un roi, fût-ce d'un roi de Prusse.

Si, hors de nos frontières, la réputation de Raoul-Rochette devait beaucoup à ce rôle d'intermédiaire officieux entre la France et l'Allemagne qu'il s'était complu à assumer, ce qui, à Paris, concourait très efficacement à le mettre en vue, c'était le cours d'archéologie qu'il professait comme successeur de Millin, à la Bibliothèque royale, dans une salle aujourd'hui détruite, la salle dite *du Zodiaque* (3). L'Allemagne avait, dès lors, fait une

---

prince héréditaire de Prusse, était alors, à Berlin, directeur politique au ministère des Affaires étrangères.

(1) En 1822, Raoul-Rochette avait publié un ouvrage intitulé : *Antiquités du Bosphore cimmérien*.

(2) Tandis que la plupart des lettres de Humboldt sont exactement datées, celle-ci ne porte d'autre indication que celle du jour; c'est par les données de l'histoire générale que l'on arrive à la rapporter à l'année 1822. Humboldt avait alors été tout particulièrement attaché à la personne du roi. Il l'avait rejoint à Vérone et avait fait avec lui le voyage de Naples.

(3) Cet enseignement fut inauguré par Millin, qui, de 1796 à 1811, publia, dans le *Magasin Encyclopédique*, les programmes de plusieurs des cours qu'il professa dans cette chaire. Celle-ci fut occupée, de 1818 à 1854, par Raoul-Rochette. Après sa mort, Beulé fut chargé du cours; puis, en 1858,

place, dans les programmes de ses Universités, à l'histoire de l'art antique; mais ce fut seulement en 1876 que M. Wallon, alors ministre, dota la Sorbonne d'une chaire d'archéologie classique. Jusque-là, cet enseignement n'avait été représenté, en France, que par cette chaire unique de la Bibliothèque. Le professeur avait, d'ailleurs, tout ce qu'il fallait pour plaire au public de femmes, de gens du monde et d'amateurs des beaux-arts qui suivaient son cours (1). Bel homme et d'une mise

---

devint titulaire. Ses leçons, auxquelles, vers la fin du second Empire, il avait donné une couleur politique, attirèrent à la Bibliothèque une foule d'auditeurs qui venaient chercher là des allusions que soulignaient de bruyants applaudissements. Avec François Lenormant, 1874-1883, cet enseignement reprit le caractère qu'il n'aurait jamais dû perdre. Le livre inachevé : *La Monnaie dans l'antiquité*, représente les leçons de plusieurs années. Ce caractère, il le garda avec Olivier Rayet (1884), qui ne fit que paraître dans cette chaire, où il était si bien à sa place. Dès 1885, il était atteint par la maladie qui l'emporta deux ans après. En 1887, une combinaison administrative, où il n'était tenu aucun compte de l'intérêt de nos études, fit appeler à ce poste Wescher, alors conservateur adjoint au département des manuscrits. Épigraphiste, paléographe, helléniste, Wescher n'avait aucune notion d'archéologie, aucun goût d'art. Il n'eut point d'auditeurs; on désapprit le chemin de la salle où avaient professé ses prédécesseurs mieux qualifiés. Aussi, quand il fut mis à la retraite, en 1890, aucune voix ne s'éleva-t-elle pour protester contre la disparition du cours d'archéologie près la Bibliothèque nationale. Il ne fut point donné de successeur à Wescher, et les fonds affectés au traitement de la chaire furent attribués, par un simple virement, à d'autres services de l'établissement.

(1) J'ai eu sous les yeux deux portraits de Raoul-Rochette. Le plus ancien est de Boilly fils, et daté de 1821, dans *Recueil de portraits de personnages célèbres faisant partie des quatre différentes classes de l'Institut* (n° 70). C'est une lithographie. Le second, une gravure au burin, présenté de profil, en manière de médaillon, accompagne la notice qui a été donnée sur Raoul-Rochette dans le *Bulletin du bibliophile*, 1855, p. 31. Il est signé de son gendre, Calamatta.

soignée, il avait le front large et haut, bien encadré par une chevelure abondante, qui, séparée par une raie sur le sommet de la tête, tombait en longues boucles des deux côtés du visage. Point de moustaches; mais, à la mode du temps, des favoris. Les yeux étaient grands et vifs; le nez était ferme et droit, la bouche fine. La physionomie était ouverte et expressive; mais elle avait quelque chose de ce que l'on appelle l'air avantageux. On croit y deviner, dans les portraits, un certain contentement de soi-même. La parole avait de l'entrain et de la chaleur. Les leçons duraient une heure et demie. Chacune d'elles commençait par un résumé de la leçon précédente, précaution utile en face d'un auditoire qui n'avait pas la fixité de celui d'une école spéciale. L'orateur s'animait à mesure qu'il entrait dans le vif de son sujet. Le succès de ce cours se soutint jusqu'au bout. Son enseignement n'avait pu former d'élèves, au vrai sens du mot; mais il avait éveillé des curiosités qui contribuèrent certainement au progrès des études dont elles répandaient le goût.

Des fatigues du professorat, du travail de cabinet et de la correspondance, Raoul-Rochette se délassait par le voyage. Ce fut d'abord la Suisse, alors bien moins accessible qu'elle ne l'est maintenant, qui l'attira le plus. Il y fit plusieurs séjours : en 1818, 1819 et 1820. Il en rapporta le seul de ses ouvrages où il ait entrepris de s'adresser non plus seulement aux savants et aux curieux d'art, mais au grand public, son *Histoire de la Révolution helvétique, de 1797 à 1803* (in-8°, Paris, 1803). Le livre eut du succès. Il fut traduit en plusieurs langues, et plusieurs fois réimprimé. Il peut se résumer dans cette phrase de la préface

qui en indique l'esprit : « La révolution de la Suisse fut un des grands crimes de la nôtre. La Suisse », ajoute l'auteur, « est restée pauvre et faible au dedans, avilie et convoitée au dehors, honteuse du passé, et inquiète de l'avenir. Voilà ce que sa révolution lui a valu. » On ne peut s'empêcher de sourire en lisant ces oracles, auxquels l'avenir devait à bref délai infliger un cruel démenti. C'est sous le régime auquel s'appliquent ces anathèmes que la Confédération helvétique a atteint le haut degré de considération et de prospérité auquel nous l'avons vue parvenir, et qu'elle a mérité d'être souvent proposée en exemple aux peuples qui aspirent à se donner un gouvernement fondé sur le principe d'une sage et libérale démocratie. Toute politique mise à part, le livre paraît, d'ailleurs, médiocre. On y trouve quelques observations assez justes sur le caractère de la population des différents cantons ; mais les descriptions du paysage manquent de précision et de couleur. La phrase est longue et chargée, parfois vague et déclamatoire. L'auteur n'avait pas encore trouvé sa voie.

Cette voie, celle où son esprit devait développer à l'aise ses meilleures qualités, c'était celle où l'avait engagé dès lors sa collaboration assidue au *Journal des Savants* ; il n'en sortira plus jamais, une fois ce tribut payé à ses opinions réactionnaires. Pour compléter par la visite des ruines antiques et des musées son instruction d'historien de l'art, il visita l'Italie et la Sicile, à deux reprises, en 1826 et 1827. Ce fut au cours de ces voyages qu'il commença de rassembler les monuments qui, s'ajoutant les uns aux autres, d'année en année, finirent par former des suites

assez importantes pour que les catalogues en aient été dressés, en vue d'une vente publique, après sa mort. Dans la collection des antiques, ce qui dominait, c'était les vases peints. Il y avait aussi des figurines de terre cuite. Presque pas de bronzes ni de statuettes en marbre (1). Les monnaies du médaillier étaient, pour la plupart, des pièces de choix, intéressantes ou par leur belle conservation ou par leur rareté (2). Dans des cartons, plus de mille empreintes de pierres gravées. Sur les murs du cabinet de travail et du salon, quelques tableaux, de belles estampes anciennes et modernes, des dessins de maître; des portefeuilles renfermaient ce qui n'avait pu être exposé à la vue (3). Enfin, il n'était pas jusqu'à la bibliothèque où ne se fît sentir ce même souci d'élégance et de beauté. Soit par raison d'économie, soit parce qu'ils sont peu sensibles aux inflexions de la forme et au jeu des couleurs, beaucoup de savants ne considèrent leurs livres que comme des instruments de travail. S'ils ne les empilent point, par tas, sur le plancher, c'est brochés ou simplement cartonnés qu'ils les disposent sur les rayons. Ses livres, Raoul-Rochette se plaisait à les habiller de veau fauve ou de maroquin, à en parer de jolis fers le dos et le

---

(1) *Catalogue des monuments antiques, égyptiens, assyriens, étrusques, grecs, romains, gaulois, composant la collection R. R.* Rollin, 1855, in-8°, 343 numéros.

(2) *Catalogue des médailles antiques grecques et romaines composant le cabinet de feu R. R.* 1855, in-8°, Rollin, 394 numéros. Les empreintes d'intailles n'ont pas été cataloguées.

(3) *Catalogue de belles estampes anciennes et modernes et de quelques tableaux et dessins du cabinet de feu R. R.* in-8°, 1855, 115 numéros.

plat. Le catalogue spécifie que la plupart des volumes mis en vente ont des reliures soignées (1).

C'est ainsi que, dans ce cadre qui semblait fait à souhait pour une vie de famille et de labeur, s'était écoulée toute la jeunesse de Raoul-Rochette. Chaque année lui avait apporté un nouveau succès, de nouvelles satisfactions, un accroissement d'influence. Bien vu d'un gouvernement auquel il était attaché, il était entouré, en France et à l'étranger, de sympathies qu'il savait provoquer avec adresse et entretenir avec soin. Aucun péril apparent ne menaçait une situation qui semblait ne pouvoir que grandir. C'est alors que, dans l'existence brillante de celui que l'on aurait pu appeler, comme disaient les Latins, un *filis de la Fortune*, se produisirent deux incidents qui vinrent troubler tout ce bonheur et dont les suites devaient désormais empoisonner toutes les joies que tenaient encore en réserve pour ce galant homme le foyer domestique et des amitiés dévouées, le travail du cabinet et de beaux voyages, les applaudissements du public et les suffrages des Académies.

### III

Le premier coup, celui dont il ne se consola jamais, ce fut la révolution de Juillet 1830. Elle jetait à l'exil une dynastie à laquelle il avait voué une affection sincère. Celle-ci l'avait empêché d'apercevoir les fautes irrépa-

---

(1) *Catalogue des livres composant la bibliothèque artistique, archéologique, historique et littéraire de M. R. R.* Paris, Techener, in-8°, 1855, 3382 numéros.

rables qui avaient préparé la catastrophe. Il ne put prendre son parti du changement de régime. Dans sa correspondance, il ne garde aucun ménagement. « Cette révolution stupide et abjecte », écrit-il, « a détruit, pour longtemps la prospérité de mon pays et compromis le sort de la civilisation elle-même (1). »

Dès lors, il fut toujours un mécontent, presque un de ceux dont on a dit qu'ils étaient des émigrés à l'intérieur. Voici en quels termes, non moins violents, il s'exprime un an plus tard : « Je n'appartiens plus, par mes sentiments et par mes idées, à ce monde et à ce pays où je vis, et je le déclare dans ma préface (celle des *Monuments inédits*), pour que personne ne l'ignore, ni ici, ni ailleurs (2). »

Sans doute ces chagrins et ces regrets, consignés dans la préface d'un ouvrage d'érudition qui n'avait peut-être pas en France une centaine de lecteurs, ne risquaient pas d'attirer sur la tête d'un savant respecté les rigueurs d'un pouvoir d'ailleurs très débonnaire; mais il y a toujours danger, sous un gouvernement d'opinion, à s'isoler ainsi et à se mettre en travers du courant. Que si, alors, on a quelque affaire sur les bras, quelque conflit avec ses supérieurs ou ses égaux, on risque fort de trouver moins d'appui dans son milieu; on est plus vulnérable. Or, c'était justement l'heure où venait de commencer, entre Raoul-Rochette et Letronne, une lutte d'abord engagée et toujours poursuivie sous forme de controverse scientifique,

---

(1) Lettre à Ottfried Müller du 27 avril 1832.

(2) Lettre à Ottfried Müller, du 27 juillet 1833.

mais qui ne tarda pas à prendre un tel caractère d'acrimonie que partout, dans l'accent des paroles échangées, on sentait percer une animosité persistante.

Plus âgé de trois ans que Raoul-Rochette, Letronne, demeuré seul soutien d'une mère veuve et pauvre, avait dû dans sa première jeunesse demander des ressources aux travaux de librairie et à un préceptorat; mais à cette différence près, sa carrière ressemblait fort à celle de Raoul-Rochette. Grâce à des circonstances heureuses et à sa rare puissance de travail, il était, lui aussi, arrivé plus vite que l'on n'arrive aujourd'hui. Comme son futur adversaire, il s'était fait remarquer par un prix qu'il avait remporté, en 1816, sur une question posée par l'Académie des Inscriptions et, la même année, il était nommé, par décret, membre de cette Académie. En 1817, il entra au *Journal des Savants* et, en 1819, il devenait inspecteur général de l'Instruction publique. Élève de Mentelle pour la géographie et de Gail pour le grec, il n'avait point tardé à dépasser ses maîtres et, dès 1823, par ses *Recherches sur l'Égypte sous la domination des Grecs et des Romains*, il prenait possession, comme par droit de conquête, de cette Égypte ptolémaïque et impériale qui est devenue ainsi comme son propre domaine. Jusqu'au jour où notre savant confrère, M. Bouché-Leclercq, a commencé de publier son *Histoire des Lagides*, il ne devait pas, en France tout au moins, être beaucoup ajouté aux faits que l'érudition de Letronne avait recueillis, ni changé grand'chose à l'interprétation que sa critique en avait donnée.

Au *Journal*, Raoul-Rochette et Letronne s'étaient partagé la tâche d'analyser et d'apprécier les ouvrages

qui avaient trait à l'antiquité. Le professeur d'archéologie prenait pour lui tout ce qui touchait à l'histoire de l'art, aux monuments figurés, à la numismatique. C'était Letronne qui jugeait de ce qui était littérature, philologie, géographie, histoire proprement dite. Les provinces étaient bien délimitées. On vécut donc en bonne intelligence pendant une dizaine d'années. Les deux confrères, tout en différant quelquefois d'avis, saisissaient même les occasions de s'adresser, à propos des ouvrages ou des mémoires qu'ils publiaient, des compliments qui semblaient témoigner d'une estime et d'une bienveillance mutuelle. Ce fut vers 1830 que survint la mésintelligence. Libéral en politique, plutôt sceptique en matière religieuse, Letronne avait peut-être fini par être agacé de ce qui lui paraissait être, chez son confrère, un dogmatisme étroit et rétrograde.

La brouille éclata à l'occasion d'un article où, dans le tome I<sup>er</sup> des *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, était discutée et censurée une opinion que Raoul-Rochette avait exprimée au sujet du sens à attribuer aux mots grecs *αὐλή* et *ὄπη*, à propos de la maison pompéienne. Le ton de l'article parut blessant à Raoul-Rochette; mais celui qui l'avait signé, un M. de la Glandière, y montrait un *connaissance* du grec dont il n'avait jusqu'alors donné aucune preuve. Ce qui mit surtout Raoul-Rochette hors de lui, c'est que son contradicteur, dans une note, s'autorisait d'observations que lui aurait communiquées un *savant helléniste de l'Institut*. Dans le conseiller qui était ainsi désigné, il n'eut point de peine à reconnaître Letronne, et, dans sa réponse écrite *ab irato*, il ne ménagea

pas plus le *savant helléniste* que l'inconnu qui s'était réclamé de cette autorité (1).

La guerre était déclarée. Bientôt après, Letronne, irrité de se voir ainsi pris à partie, bien qu'il eût nié être pour quoi que ce fût dans l'article de La Glandière (2), entra en campagne, la visière levée. Pour être plus sûr de frapper son adversaire à l'endroit sensible, il s'improvisa archéologue, lui qui n'avait jusqu'alors jamais abordé cette étude ; il n'avait vu l'Italie que très jeune encore et en courant. Homme de culture toute livresque, il fréquentait peu les galeries publiques et privées. Il n'avait pas, comme son contradicteur, noué de bonne heure amitié avec les marbres, les bronzes et les terres cuites, avec les vases, les monnaies et les pierres gravées ; mais à ce qui lui manquait de ce côté, il suppléait ou paraissait suppléer par une vaste lecture, par la sûreté avec laquelle il maniait les textes anciens, maître comme il l'était de tous les secrets des idiomes dans lesquels ceux-ci étaient écrits, surtout enfin par l'agilité de son esprit. Tandis que Raoul-Rochette, pour travailler, s'enfermait dans sa bibliothèque, où ses meilleurs amis étaient alors mal venus à le déranger, Letronne se répandait davantage. Il excellait

---

1. *Annales de l'Institut*, 1829, p. 370-375 ; 415-426 ; 427-429.

2. Une lettre à Ottfried Müller, du 12 mars 1830, prouve que Raoul-Rochette ne prêta aucune créance aux assertions de son confrère. Après avoir entretenu son correspondant de l'affaire, il continue ainsi : « J'ai cru devoir répondre à cette critique aussi superficielle dans le fond qu'injurieuse dans les termes et malveillante dans l'intention, parce que le nom de M. Letronne, caché derrière mon adversaire, mais non pas tellement caché qu'il ne fût facile à découvrir, m'en faisait une obligation... Je n'opposerai jamais que le mépris à la haine qui se cache, mais j'affronterai toujours hautement la haine qui se montre. »

à s'instruire en causant, à faire parler les hommes spéciaux et à recueillir de leur bouche les renseignements dont il avait besoin. La science qu'il avait acquise ainsi à la volée pouvait manquer de profondeur et de solidité ; mais elle devait à la rapidité même de cette initiation quelque chose d'alerte et de dégagé qui faisait défaut à l'érudition laborieuse et un peu lourde de Raoul-Rochette.

Quoi qu'il en soit, Raoul-Rochette, après 1830, ne publia pour ainsi dire rien, livre ou mémoire, que Letronne ne s'empressât aussitôt de le soumettre à une critique sévère. Ce jeu, Letronne, qui paraissait y prendre un réel plaisir, s'y livrait soit dans des dissertations académiques, soit dans le *Journal des Savants*, où ses articles voisinaient avec ceux de son collègue, soit dans la *Revue archéologique*, qui s'était fondée en 1844 sous son patronage et où il avait, par suite, toute liberté de parole. Raoul-Rochette ne manquait pas de répondre, soit dans le recueil même où il avait été attaqué, soit dans quelque autre où il se sentait plus chez lui, par exemple dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique* ; il était un des membres français du conseil de direction. En 1833, après plusieurs années employées à préparer le texte et les planches, il donnait les deux premières parties de ses *Monuments inédits*, celui de tous ses ouvrages pour lequel il a toujours eu la prédilection la plus marquée. Pour que l'illustration y répondît, par son luxe et par la fidélité des images, à ce que les connaisseurs pouvaient attendre de son goût, il s'était imposé d'importants sacrifices pécuniaires. Il avait entrepris de grouper les monuments par familles, de rapprocher les uns des

autres tous ceux qui se rapportaient à un même mythe, qui en figuraient les différents épisodes et les principales variantes. Cette méthode, il l'avait appliquée à la fable de Thétis et de Pélée et à toute l'histoire d'Achille. De cette façon, les images dont le sens est clairement défini par des inscriptions ou par les mouvements des personnages expliquent celles qui sont anépigraphes ou incomplètes et dont la signification n'apparaît pas à première vue. Sans faire valoir ces avantages, Letronne, dans un article du *Journal des Savants*, n'insiste que sur les erreurs qui avaient pu être commises dans l'application de la méthode. Il accuse son confrère de vouloir retrouver partout, là même où cette interprétation n'est pas justifiée, le mythe de Thétis et de Pélée. Il prétend résumer le système de l'auteur dans cette proposition : « Toutes les fois que l'on verra un homme, armé ou non, poursuivant avec fureur ou saisissant avec tranquillité une femme effrayée ou paisible, ce seront là Thétis et Pélée (1). »

Ce qui, dans ces appréciations, blessait profondément Raoul-Rochette, c'était cette ironie voilée dont nous venons de donner un échantillon. Il était donc mal disposé à la patience quand s'engagea entre lui et son confrère une discussion qui dura plusieurs années, à propos des découvertes que l'architecte Hittorf avait faites en Sicile et des vues qu'il présentait sur la décoration polychrome de l'architecture antique. Elle amena Raoul-Rochette et Letronne à exposer contradictoirement leurs idées sur l'histoire de la peinture grecque.

---

(1) *Journal des Savants*, 1829, p. 288.

Entre temps, la polémique avait repris au sujet d'une question à laquelle, dans le débat sur la peinture, il avait été touché incidemment. En 1834, Raoul-Rochette lisait à l'Académie un *Mémoire sur les représentations figurées du personnage d'Atlas* où il relevait plusieurs graves erreurs de Letronne. En 1842, nouvelle querelle à propos de la belle statue de bronze qui est connue sous le nom d'Apollon de Piombino et que possède le Louvre. Un conservateur du musée prétendait avoir trouvé, dans l'intérieur de la statue, à l'occasion d'un nettoyage, une inscription gravée sur une lamelle de plomb. Letronne avait admis l'authenticité de ce texte et s'en était autorisé pour avancer que le bronze était une œuvre archaïsante qui datait d'un des derniers siècles antérieurs à notre ère. Or le texte en question était plus que suspect, par lui-même d'abord et pour les anomalies qu'il présentait, puis surtout en raison du caractère de son garant, connu comme l'auteur de plus d'une fraude archéologique commise au détriment de l'honnête et un peu naïf Millin. Raoul-Rochette n'eut pas de peine à montrer quels motifs sérieux on avait d'écarter du débat un texte qui d'ailleurs, si l'on en faisait état, conduisait à méconnaître l'âge véritable de la statue. Celle-ci portait toutes les marques d'un archaïsme ferme et sincère. Ainsi compromis comme l'involontaire patron d'un faux assez grossier, Letronne commença par tempêter et menacer, puis il se tut, semblant faire ainsi l'aveu tacite de sa méprise (1).

---

(1) Sur les circonstances de la découverte et les raisons que l'on avait de ne pas prendre au sérieux le témoignage de Dubois qui s'en disait l'auteur, voir un article très vif d'Eugène Piot, qui commençait alors

Ainsi donc, dans cette partie qui se jouait, depuis des années, sous les yeux amusés de la galerie, Raoul-Rochette avait la chance de marquer le dernier point. Quand Letronne mourut soudainement, en 1849, les deux ennemis, comme fatigués de leurs longs dissentiments, étaient, assure-t-on, sur le point de se réconcilier (1). La réconciliation aurait-elle été cordiale et durable? Il est permis d'en douter. Cette lutte avait rendu Raoul-Rochette trop malheureux, pendant une période de sa vie où d'autres soucis ne lui avaient pas été épargnés, pour qu'il pût pardonner de cœur, tout bon chrétien qu'il était. L'aiguillon était resté dans la blessure. Il prenait tout très au sérieux. Il était de ceux qui ne savent pas rire, ni même sourire; que l'on eût l'air de le railler, il n'en pouvait supporter la pensée. Or Letronne était, au grand dam de son adversaire, passé maître dans l'art de la raillerie. Il avait une manière, qui n'appartenait qu'à lui, de jouer du terme : *cher confrère*. C'était par lui qu'il commençait sa phrase, d'un ton bénin, chaque fois qu'il croyait prendre son adversaire en faute et qu'il allait lui tourner quelque mauvais compliment. Il y a du *banderillero* dans Letronne. Il enfonce le trait et se sauve, si l'on peut ainsi parler, en faisant une pirouette. Battu sur un point, il n'insiste pas; il se dérobe, puis il

---

la publication du recueil intitulé *le Cabinet de l'amateur*, t. I, p. 482 et 530. Raoul-Rochette étudia le style de la figure dans le mémoire intitulé : *Questions de l'histoire de l'art discutées à l'occasion d'une inscription grecque gravée sur une lame de plomb et trouvée dans l'intérieur d'une statue antique de bronze*, in-8°, Paris, 1846. Sur toute cette affaire, voir l'article de M. S. Reinach dans *Revue archéologique*, 1894, p. 300 et suiv.

(1) Paulin Paris dans la deuxième édition de la *Biographie universelle*, s. v. *Rochette*.

se hâte, toujours en armes, toujours dispos, de porter la guerre sur un autre terrain. A ses allures de vainqueur, les assistants ne pouvaient se douter que la plupart de ses attaques avaient été victorieusement repoussées. Raoul-Rochette n'avait pas ces adresses, j'allais dire ces roueries du polémiste. Il réfutait gravement, un peu pesamment parfois, d'un ton irrité qui pouvait donner à penser aux spectateurs du combat qu'il se sentait atteint.

Atteint par ce persiflage continu, il l'était en effet et très profondément. Il l'était dans sa dignité, dont il avait un sentiment un peu exagéré ; il l'était dans son amour-propre et aussi dans son désir du repos, du travail libre et solitaire. C'est surtout par ses lettres à Ottfried Müller, son confident le plus intime, que l'on peut comprendre combien sa souffrance était aiguë (1) ; mais il écrit dans

---

(1) Voici un échantillon de ces jérémiades dans une lettre à Ottfried Müller, du 27 avril 1832. Raoul-Rochette s'excuse d'abord d'être resté longtemps sans répondre à une lettre de Müller, puis il continue ainsi : « Je vous avoue que, depuis plus de deux ans, j'avais presque rompu toute correspondance pour me livrer à des travaux qui me consolent des peines de toute espèce qui m'accablent et de celles mêmes qu'ils me suscitent. Je croyais, en m'isolant ainsi de la terre entière, en disparaissant tout à fait du monde, en me renfermant absolument dans l'étude, désarmer l'inimitié de certaines gens et j'espérais, en ne m'occupant de personne, que tout le monde me ferait la grâce de m'oublier... Je me flattais de vivre ainsi tranquille, en paix avec moi-même, et d'échapper à mes contemporains en me transportant dans le siècle des héros d'Homère ; mais la haine ne lâche point sa proie aussi aisément. Elle n'a pas cessé de me poursuivre, à raison même du soin que je prenais à l'éluder et j'ai beau me dissimuler et, en quelque sorte, m'anéantir, il y a des gens qui ne sauraient me pardonner d'être, si peu que je sois, gens à qui je n'ai jamais fait de mal, dont je n'ai jamais parlé qu'avec les égards que se doivent entre eux les hommes bien nés et qui se plaisent, je ne sais pourquoi, à s'acharner ains

le même sens à tous ses correspondants d'outre-Rhin. On ne peut se défendre de quelque tristesse à la lecture de ces épîtres qui ne sont qu'un gémissement. Il n'a jamais paru de bon goût, en France, de mêler les étrangers à nos querelles domestiques. Ceux-ci d'ailleurs, qui estimaient fort Raoul-Rochette et faisaient grand cas de Letronne, avaient un peu la même impression. Ils exprimaient, chacun à sa manière, le regret de voir deux érudits de grand mérite ainsi acharnés à se discréditer mutuellement. Bœckh lui écrit : « C'est sans doute une chose bien triste que deux savants si habiles et si célèbres que vous et M. Letronne soient devenus adversaires jusqu'à un tel degré. J'ai ouï dire que l'on s'était moqué jadis en France de mes controverses avec M. Hermann et nous voilà réconciliés jusqu'à un certain point. Il me serait certes bien doux d'apprendre un jour la même chose par rapport à mes confrères littéraires de France. Pourrait-on l'espérer (1)? » Humboldt le prend sur un ton plus

---

sur moi, pauvre et obscur antiquaire, sans parti, sans coterie, sans cabale, eux qui ont partout des amis riches ou savants, des journaux, des correspondances, tout l'attirail enfin de la science et du crédit. » Il continue ainsi pendant encore tout une longue page in-quarto. Ici c'est le ton de la douleur qui domine. Voici ailleurs celui du mépris, à propos du mémoire de Letronne sur la peinture sur mur : « Vous ne sauriez imaginer à quel point ce pauvre garçon, étranger comme il l'est aux études archéologiques, s'est montré ignorant de la question. » (Lettre du 31 juillet 1834.) Ailleurs c'est de l'irritation : « L'activité de Letronne ne se porte actuellement que sur les questions que j'ai traitées, uniquement pour avoir l'occasion de contredire ce que j'ai écrit. C'est ainsi qu'il s'est mis à écrire sur la statue de bronze qui forme le sujet de ma lettre, lui qui, de sa vie, n'avait regardé une statue. » (Lettre du 30 oct. 1834.)

(1) C'est là la conclusion de la lettre publiée par M. Salomon Reinach.

familier et plus persuasif : « Le disque et le peplum et les Atlantes ne me feront pas ranger par vous, je l'espère mon cher confrère, parmi ceux que vous appelez vos ennemis. Je suis déjà assez malade de ma position entre deux amis de ma famille, Hermann et Bœckh. Ne nous rendons pas la vie plus difficile qu'elle ne l'est déjà ici-bas. Les pages III-IV de votre préface (celle de l'étude sur le personnage d'Atlas) m'ont fait de la peine.... Vous excuserez avec bonté la franchise du vieillard des forêts de l'Orénoque. » (Lettre du 10 février 1836.)

Naturaliste et physiologiste, Humboldt inclinait évidemment à penser qu'il y avait, dans le cas de son ami, une forme atténuée de ce trouble du cerveau que les médecins aliénistes appellent le *délire de la persécution*. Nous ne saurions contester la justesse de ce diagnostic; mais il est certain que toute la conduite de Letronne était bien faite pour provoquer ou pour aggraver chez Raoul-Rochette cette disposition malade. Des lettres à Clarac, récemment publiées, prouvent que Letronne était arrivé à nourrir contre son confrère une véritable haine. Pour le mortifier, il ne recule pas devant l'emploi des plus mauvais procédés. C'est ainsi que, non content des articles qu'il signe, il en écrit d'autres, contre Raoul-Rochette, sous le nom de Clarac, pour qui il corrigeait les épreuves du *Musée de sculpture* (1). Clarac n'était ni un érudit ni un écrivain;

---

(1) Ces lettres ont été publiées par M. S. Reinach, dans la notice sur Clarac qui sert d'introduction à son *Répertoire de la statuaire*. Letronne y reproche à Clarac de s'exprimer avec trop d'égard sur le compte des

livré à lui-même, il ne se serait pas risqué à affronter un aussi redoutable champion. C'est ainsi encore que Letronne, en 1846, fait traduire pour la *Revue archéologique* et s'empresse d'y insérer un article singulièrement dur que Henri Brunn avait écrit, dans une revue allemande, sur le *Choix de peintures de Pompéi* de Raoul-Rochette (1). Le jeune archéologue avait porté dans sa critique la férocité des débutants. Il n'est pour ceux-ci, la recette est connue, meilleur moyen d'appeler sur eux l'attention que de commencer par briser les vitres (2).

Dans ce long duel, Raoul-Rochette n'avait pas été l'agresseur. Tout le temps, son rôle fut celui de la défensive et si, à cette escrime, ses parades et ses ripostes ne furent pas toujours rapides et sûres, du moins n'a-t-il jamais combattu qu'à visage découvert. D'ailleurs, il importe de le rappeler, dans la plupart des questions qui ont été agitées au cours de la dispute, l'avantage est resté à Raoul-Rochette. Si Letronne a pu relever, dans les écrits de son confrère, maintes méprises et maintes erreurs de détail, c'est à celui-ci que, depuis lors, une critique de

---

celui qu'il appelle *notre adversaire* (lettre de 1845) et voici comment lui-même, dans une autre lettre (30 mai 1846) parle de son confrère : « Il est bon que les âneries comme les insolences de l'impertinent Raoul-Rochette soient ainsi mises à jour par plusieurs mains. » S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. I, *Notice historique sur le comte de Clarac*, p. XL-XLII.

(1) *Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik*, juillet 1845. On peut juger du ton de l'article par cette phrase du début : « Ce qui, dans ce livre, m'a paru bon et exact a presque toujours été dit par d'autres et tout aussi bien ou mieux. Ce que Raoul-Rochette y ajoute de son cru est presque constamment faux. »

(2) *Revue archéologique*, 1846, p. 118-126, 194-208.

mieux en mieux informée a, le plus souvent, donné raison sur ce qui faisait le fond du débat.

Ce n'est pas sans chagrin, mes chers confrères, et presque sans une sorte de honte que j'ai évoqué devant vous le souvenir de cette lutte mémorable qui passionna notre Compagnie et la divisa en deux partis hostiles toujours prêts, à propos d'un jugement à rendre dans un concours ou d'une élection, à mesurer leurs forces. Nous avons peine aujourd'hui à comprendre qu'une aussi violente animosité ait pu subsister pendant une quinzaine d'années entre d'honnêtes gens, entre deux hommes appelés à se rencontrer tous les vendredis dans cette salle et deux fois par mois au *Journal des Savants*, associés l'un à l'autre dans la direction du Cabinet des antiques, tenus de collaborer sans cesse, dans l'intimité des commissions et dans les séances ordinaires, à l'œuvre collective du travail académique. Il faut bien pourtant — ces sentiments ne se sont que trop manifestés — se rendre à l'évidence et je ne saurais oublier que j'ai encore, dans ma jeunesse, pu entendre les échos d'une lutte du même genre. Les circonstances m'avaient mis en relation avec un arabisant célèbre, M. Reinaud. Il m'honorait de ses confidences, qu'il prodiguait d'ailleurs à quiconque avait la patience de l'écouter, et que de fois, avec l'accent d'une véritable haine, il m'a entretenu de ses griefs contre M. Stanislas Julien! Celui-ci, je le savais, n'était pas en reste avec son confrère. Il ne parlait de lui que sur le ton du plus parfait mépris.

Depuis le jour où j'ai eu l'honneur d'entrer dans notre Compagnie, je n'ai, j'ai plaisir à le dire, plus rien vu de

semblable. Nous ne sommes pas toujours du même avis sur les questions d'interprétation et de méthode; mais la science profite des discussions qui s'engagent à ce propos et les contradictions mêmes demeurent toujours courtoises. Chacun de nous a ici ses amis particuliers, dont le rapprochent des souvenirs de collège ou d'école, des liaisons de famille et de monde, ou la communauté d'études poursuivies dans la même direction; mais nous nous estimons les uns les autres; nous nous ferions scrupule d'écrire ou de prononcer en public un mot qui puisse donner à penser que nous ne prenons pas au sérieux ce beau titre de *confrères* que nous nous donnons mutuellement.

Il y a là une réelle amélioration des mœurs académiques. Comment convient-il de l'expliquer? Est-ce uniquement que nous serions devenus meilleurs que nos devanciers, plus respectueux de l'indépendance et de la dignité d'autrui, plus réfractaires à ces mauvais sentiments qui noircissent l'âme et qui soufflent des paroles amères? Je veux croire qu'il y a dans cette hypothèse une part de vérité. Je ne me refuse pas à nous décerner cet éloge; mais j'entrevois, de cet heureux changement, une raison plus profonde. Tout en donnant toujours le meilleur de notre effort aux recherches dont la persévérance et le succès nous ont amenés ici, nous ne nous y retranchons et ne nous y absorbons plus aussi obstinément que pouvaient le faire nos prédécesseurs, dans un temps où, comme sous la monarchie de Juillet et sous le second Empire, on avait tout au moins l'illusion de la sécurité garantie et du lendemain assuré. Les temps où

nous avons vécu nous ont forcés, tous tant que nous sommes, à sortir davantage du cercle étroit de nos études personnelles. Comment se passionner, au point d'y engager tout son cœur, pour une question d'archéologie classique ou de grammaire chinoise, quand on a vu la guerre de 1870 et la Commune, la France mutilée, Paris incendié, quand on a, plus récemment, ressenti les émotions de cette crise de conscience qui a pesé sur la vie de la France pendant plusieurs années? Ce qu'il y a en nous de puissance d'indignation et de colère, nous avons appris à le réserver pour ceux qui ont compromis le salut de la patrie ou mis son honneur en péril. Avons-nous tort? Il me semble que cela aussi est un progrès, mais un progrès qui s'est accompli sans le concours de notre volonté, par l'effet des circonstances extérieures.

Si les incidents de la politique contemporaine n'avaient pas eu un caractère assez tragique, malgré deux révolutions à dix-huit ans de distance, pendant la vie de Letronne et de Raoul-Rochette, pour les distraire de leurs querelles, ils n'en eurent pas moins une fâcheuse influence sur la carrière et par suite sur l'humeur du savant archéologue. Dans le personnel qui fut appelé aux affaires par l'avènement de Louis-Philippe, Letronne comptait bien plus d'amis que Raoul-Rochette. Or cette substitution s'opérait juste à l'heure où, pour avoir pris avec trop d'ardeur les intérêts du dépôt qui lui était confié, Raoul-Rochette, comme fonctionnaire, se trouvait aux prises avec le formalisme administratif.

En 1829, un cultivateur de Bertouville, près Bernay, dans l'Eure, avait découvert dans son champ une centaine

d'objets en argent qui, comme le prouvaient des inscriptions dédicatoires, avaient dû faire partie du trésor d'un temple de Mercure. Il y avait des bijoux, des statuettes, des vases et autres ustensiles du culte, tout cela orné de figures au repoussé. Maintes de ces pièces témoignaient d'une rare maîtrise et il n'y en avait aucune qui ne fût intéressante à quelque égard. Des différences marquées de style et d'exécution prouvaient que le trésor représentait les offrandes successives d'une longue suite d'années. Il y avait là des vases dont plusieurs paraissaient être sortis, vers le commencement de notre ère ou plus tôt même peut-être, d'ateliers alexandrins ou romains dans lesquels se conservaient les plus pures traditions de l'art hellénistique, tandis que d'autres ne pouvaient guère être antérieurs au siècle des Antonins.

Informé de cette trouvaille, Raoul-Rochette se hâta de partir pour Bernay et un rapide examen lui eut bien vite inspiré le plus violent désir d'assurer au Cabinet la possession d'un si riche butin ; mais il fallait se hâter. Déjà averti, le Louvre faisait des offres, et, ce qui était plus inquiétant encore, on allait avoir à lutter contre un grand négociant en médailles et en antiquités, Rollin, qui, lui aussi, du premier coup d'œil, s'était rendu compte de la valeur marchande du trésor. S'il se portait acquéreur, la partie était perdue d'avance pour le Cabinet. Pour les besoins de son commerce, Rollin disposait d'un fonds de roulement qui dépassait de beaucoup les plus forts crédits que la Bibliothèque ou le Louvre pussent mettre aux ordres de leurs délégués.

Nous ne saurions raconter ici en détail toute l'histoire

de l'acquisition du trésor, histoire que la malveillance a pris plaisir à embrouiller et à défigurer (1). Nous ne dirons pas comment Raoul-Rochette, se prévalant des relations qui existaient entre le Cabinet et Rollin, son fournisseur ordinaire, réussit non seulement à prévenir l'entrée en lice du plus redoutable de ses concurrents éventuels, mais encore à s'assurer son concours, à faire avancer par lui au propriétaire du trésor, qui voulait de l'argent comptant, le prix d'un achat qui n'aurait pu être soldé par la caisse du Cabinet qu'après de longs délais. Raoul-Rochette eut ainsi la joie d'acquérir pour le Cabinet le *Trésor de Bernay* (c'est sous ce nom qu'il est connu des archéologues). Il ne le payait que 17 000 francs. Ce n'est certainement pas le vingtième de ce que produirait aujourd'hui, aux enchères, la vente de toute cette belle orfèvrerie.

Ce fut pour Raoul-Rochette un triomphe, mais un triomphe qu'il paya cher. Dans la crainte qu'il avait ressentie de laisser échapper une si merveilleuse aubaine, il avait négligé d'observer ces règles minutieuses qui supposent l'improbité chez tous les détenteurs des deniers publics, ces règles dont la complication ainsi que les lenteurs qu'elles imposent font manquer aux conservateurs de nos musées tant de bonnes occasions que l'on sait saisir au vol, à Londres ou à Berlin. Il s'était fait donner par le Conservatoire de la Bibliothèque des autorisations qui n'étaient pas régulières. Avec l'aveu de ce conseil, il avait fait à Rollin, en reconnaissance de son intervention

---

(1) Paulin Paris, qui faisait alors partie du Conservatoire de la Bibliothèque et qui fut ainsi mêlé aux négociations, a exposé très clairement toute cette histoire dans sa notice de la *Biographie Michaud*.

propice, des promesses imprudentes, la promesse du partage des doubles, si certains objets étaient reconnus avoir ce caractère, ou bien, s'il n'y avait pas lieu à cession, d'une modeste indemnité qui le dédommagerait dans une juste mesure du sacrifice auquel il avait consenti. Sans s'expliquer, les ennemis de Raoul-Rochette donnèrent tout bas à entendre qu'il y avait eu entre lui et Rollin des arrangements secrets et inavouables. Avant de statuer sur la demande formée par la Bibliothèque en faveur de Rollin, les bureaux se livrèrent à une très longue étude. Aucun fait ne fut relevé qui pût faire planer le plus léger doute sur l'intégrité du conservateur des antiques; mais on refusa de tenir les engagements qu'il avait pris envers un galant homme sans l'intervention duquel pas un de ces objets de prix ne serait entré au Cabinet. L'affaire ne se termina qu'en 1833, par une décision de M. Guizot, alors ministre de l'Instruction publique. De la lettre officielle qu'il écrivit à ce propos, j'extrais ces lignes que l'on est étonné de voir signées d'un tel nom : « La réclamation formée en faveur de M. Rollin peut bien être considérée comme juste et équitable; mais elle n'est point admissible en droit administratif (1). » Ce fut déjà pour Raoul-Rochette un vif chagrin que de voir ainsi sa parole protestée; mais là ne se bornèrent pas les ennuis que devait lui causer sa victoire. Des bruits calomnieux continuèrent à courir sur son compte. Ils servirent de prétexte à la mesure cruelle et injustifiée qui, en 1848, lui enlèvera la direction du Cabinet des antiques (2).

---

(1) Cité par Raoul-Rochette dans son *Post-scriptum à ma lettre à M. Carnot*.

(2) Les premiers renseignements officiels qui aient été donnés sur la

Pendant qu'était encore pendante la question du règlement de cet achat, le Cabinet fut victime d'un accident à propos duquel le nom de Raoul-Rochette retentit encore dans les journaux, accompagné de commentaires désagréables. Il s'agit du fameux vol du 6 novembre 1831. Un forçat en rupture de ban, nommé Fossart, s'était caché dans une embrasure de la grande galerie des imprimés et il s'y laissa enfermer, quand sortit le public. Avec la scie et le vilebrequin dont il s'était muni, il pratiqua, la nuit venue, dans les deux portes qui séparaient cette galerie du cabinet, des ouvertures assez larges pour lui livrer passage. Une troisième percée le conduisit dans le cabinet du conservateur. Dans le tiroir du bureau de celui-ci, il trouva les clefs de toutes les armoires. Là où celles-ci ne jouèrent pas assez vite, il brisa les glaces. Il remplit de bijoux et de pièces d'or les sacs qu'il avait apportés et, avant le jour, il descendait par une longue corde qu'il

---

trouvaille de Bertouville le furent dans deux articles du *Journal des Savants*, juillet et août 1830, sous ce titre : *Notice sur quelques vases antiques d'argent faisant partie d'une collection d'objets de ce métal, récemment trouvés près de Bernay, en Normandie et acquise par le Cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi*. Du même, voir aussi : *Notice sur deux vases d'argent du Cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi, provenant du dépôt de Bernay* (dans les *Nouvelles Annales*, publiées par la section française de l'Institut de correspondance archéologique, in-8°, 1838). Dans ces articles, c'est l'archéologue qui parle ; mais, sachant sous quelles fausses couleurs sa conduite avait été présentée dans toute cette affaire, le fonctionnaire finit aussi par se croire tenu de s'expliquer au public. avec l'espérance, d'ailleurs mal fondée, de couper court à la calomnie. Tel est l'objet du court écrit intitulé : *Exposé succinct de l'acquisition des vases de Bernay*, in-8°, 1838. Le ton en est très simple et très digne.

Pour la description des objets composant le Trésor, voir Babelon, *Guide illustré au cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale*, p. 344-355 (Paris, Leroux, in-18, 1900).

avait attachée à l'une des fenêtres, au coin de la rue Richelieu et de la rue Colbert. Il fut arrêté quelques jours après et renvoyé au bagne; mais on ne trouva plus en sa possession qu'une partie des objets dérobés. L'or avait été presque tout entier fondu. Le Cabinet fit là des pertes irréparables. De douleur, Raoul-Rochette tomba malade et passa plusieurs semaines au lit.

Ce qui ajoutait à sa tristesse, c'était que, cette fois encore, il avait trouvé peu de bienveillance chez le chef dont il dépendait. Le ministre l'avait, très injustement, accusé d'incurie. Raoul-Rochette aurait pu renvoyer le reproche à qui de droit. Quelque temps auparavant, sur sa proposition, les Conservateurs avaient écrit au ministère pour faire observer que la Bibliothèque était insuffisamment gardée la nuit. Ils avaient demandé un troisième factionnaire, qui aurait été placé sous la fenêtre même par laquelle s'échappa le malfaiteur. Aucune réponse n'avait été faite ni aucune suite donnée à cette lettre. Si les mesures prises pour la surveillance de nuit étaient insuffisantes, ce n'était donc pas la faute du conservateur; mais il fallait faire quelque chose pour satisfaire l'opinion, comme on dit, et, si l'on n'osa pas destituer Raoul-Rochette, on lui donna, en 1832, un collègue dans la garde du Cabinet et ce collègue ne fut autre que Letronne. Les deux collègues auraient des pouvoirs égaux et leurs jours de service alterneraient (1).

---

(1) En 1840, Charles Lenormant succéda à Letronne dans cette co-direction du Cabinet.

Raoul-Rochette restait en place; mais sa situation était diminuée. Après avoir été, pendant treize ans, le maître souverain de cet empire, il avait à y partager l'autorité. Il ne pouvait plus y adopter aucune disposition, y décider aucun achat sans avoir à s'entendre avec un associé qu'il supposait, non sans raison, animé de mauvais sentiments à son égard. Pour ne point se séparer de ses chères médailles, pour ne point se voir exilé de ce sanctuaire en dehors duquel il ne concevait pas la vie, il accepta ce sacrifice; il prit même assez sur lui pour que les rapports des deux collègues soient, assure-t-on, demeurés toujours corrects, dans ces réunions du Conservatoire où ils avaient à délibérer en commun.

Si cette dépossession partielle ne put manquer d'être, pour Raoul-Rochette, un cuisant et durable chagrin, il trouva, d'autre part, une compensation flatteuse dans l'honneur que lui décerna, en 1838, l'Académie des Beaux-Arts, quand elle le nomma son secrétaire perpétuel, en remplacement de Quatremère de Quincy. Ce qui avait peut-être contribué tout d'abord à attirer sur lui, pour ce poste, l'attention de la Compagnie, c'était le lien de famille qui l'unissait à l'une des gloires de la sculpture française et les relations que cette parenté lui avait créées dans le monde des artistes; mais ce qui décida surtout de l'élection, ce fut les preuves manifestes qu'il n'avait pas cessé de donner de son goût pour les arts et de sa compétence en cette matière. Tout le désignait, ses écrits, ses leçons de la Bibliothèque, son talent de parole. Qu'il traite de sujets généraux, comme le style à adopter pour la construction d'églises nouvelles ou le concours en matière

d'art (1), qu'il rende compte, au nom de l'Académie, des jugements qu'elle a portés sur les envois des pensionnaires de la Villa Médicis ou qu'il lise, en séance publique, une notice sur quelqu'un des morts de l'année (2), toujours et partout il se montre à la hauteur de sa tâche. La langue qu'il écrit là vaut mieux que celle de ses dissertations archéologiques. Pour ne pas risquer de fatiguer l'attention, il s'espace et se répète moins. Il a de l'ampleur, mais sans diffusion. Il conte bien l'anecdote. Il parle en connaisseur éclairé de tous les arts plastiques et même, à propos de Lesueur et de Cherubini, de la musique.

Raoul-Rochette trouvait encore un divertissement efficace à ses chagrins dans ces voyages dont il avait pris l'habitude dans sa jeunesse et auquel facilitait une large aisance. Ce fut ainsi qu'il revit l'Italie et la Sicile en 1832, en 1843 et en 1851. En 1838, c'était avec une joyeuse ardeur qu'il avait entrepris le voyage de Grèce, dont il rêvait depuis longtemps. Il avait, cette fois, une mission officielle, un large subside du ministère. Quelques années auparavant,

---

(1) *Considérations sur la question de savoir s'il est convenable au XIX<sup>e</sup> siècle de bâtir des églises en style gothique*, in-4°. C'est le résumé, sans date, d'une discussion qui s'était produite sur ce sujet à l'Académie des Beaux-Arts.

*Du concours en fait d'ouvrages d'art et de travaux publics*, in-8°, 1830.

*Discours sur Nicolas Poussin*, prononcé dans la séance publique des cinq Académies, 1843.

(2) Voici la liste des notices qu'il a composées : Lesueur, Percier, Huyot, Ramey, Cherubini, Cortot, Berton, Langlois, Galle, Guénepin, Bidault, Garnier, Granet, Spontini, Pradier.

C'était Raoul-Rochette qui avait conçu l'idée du *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts*; mais, après lui, le plan qu'il avait tracé a été singulièrement réduit, et nombre des articles qu'il avait préparés n'ont pu trouver place dans les volumes publiés.

on avait été, par faiblesse, dur envers lui; ces torts que l'on sentait avoir eus à son égard, on voulut sans doute les réparer en lui fournissant, pour cette campagne, tous les moyens d'action qu'il pouvait désirer. Un architecte, habile dessinateur, lui fut adjoint; un brick de guerre, *La Surprise*, fut mis à sa disposition pour le conduire là où ne l'auraient pas porté les bateaux à vapeur. De Syra, où il avait débarqué, Raoul-Rochette alla visiter Délos, dont il pressentit, du premier coup d'œil, l'avenir archéologique :

La masse des ruines qui couvrent presque tout le sol de l'île sacrée est si considérable que ce sont des mois entiers qu'il faudrait y passer, avec une centaine d'ouvriers travaillant sans cesse à fouiller, pour rendre enfin à la lumière tant de monuments enfouis; mais c'est là une tâche qu'un gouvernement seul peut entreprendre et c'est là aussi une entreprise que je me suis permis de recommander au roi Othon, qui se propose de fouiller à Delphes et qui ne trouverait certainement pas moins à Délos (1).

On a plaisir à lire, aujourd'hui, cette page vraiment prophétique. Ce n'est pas l'État grec qui a dégagé de son linceul la cité délienne, tous ces édifices, toutes ces mosaïques, toutes ces statues, toutes ces inscriptions que le regard perçant de l'archéologue entrevoyait et devinait sous ce monceau de décombres, avec cette acuité de vision que les croyances populaires prêtaient jadis à Satan, infailible découvreur des trésors cachés en terre.

---

(1) Tous les détails que nous donnons sur le voyage de Grèce sont tirés de lettres que Raoul-Rochette adressa aux *Nouvelles Annales des voyages*, t. III de 1838, p. 327-347.

Cette œuvre de l'exhumation progressive, c'est la France qui l'a entreprise et poursuivie à Délos, pendant vingt-cinq ans, par l'initiative et grâce à la ténacité des quatre derniers directeurs de l'École d'Athènes, MM. Dumont, Foucart, Homolle et Holleaux, grâce aussi au concours intelligent et dévoué que leur ont prêté, pendant tout ce temps, les pensionnaires placés sous leurs ordres; c'est la France qui l'achèvera, grâce au subside que fournit à l'École, avec une libéralité princière, notre cher correspondant et ami, le duc de Loubat.

De Syra, le voyageur gagna Athènes, où il séjourna pendant cinquante jours. Il y fit mouler les bases et les chapiteaux du Parthénon, des Propylées et de l'Erechthéion. Son architecte dessina pour lui, avec les couleurs, des morceaux d'entablement en terre cuite colorée qui venaient d'être découverts dans l'Acropole; mais ce fut surtout vers la fin de sa tournée qu'il fit vraiment un coup de maître. L'architecte Huyot avait signalé l'existence et l'intérêt des étranges bas-reliefs qui décoraient l'architrave d'un vieux temple dorique dans la ville éolienne d'Assos. Après les avoir vus sur place, pendant une journée qu'il passa au mouillage d'Assos, Raoul-Rochette, de retour à Constantinople, réussit à obtenir, par l'entremise de Reschid-Pacha, que ces bas-reliefs fussent donnés à la France. Quelques semaines après, le brick retournait jeter l'ancre devant Assos, et en six jours, grâce au zèle des matelots et à l'adresse avec laquelle ils usaient des appareils du navire, celui-ci reçut à son bord dix-sept blocs de granit, dont chacun avait une de ses faces décorée d'un bas-relief.

Quand Raoul-Rochette rentra en France, après sept mois d'absence, il n'avait pas perdu son temps.

Ce fut aussi pour lui une vive satisfaction que le voyage d'Allemagne, longtemps projeté, longtemps différé. Au printemps de 1846, il partit pour Berlin en passant par Dresde. Il fut partout accueilli avec un empressement plein de déférence et se vit accablé d'invitations. Il assista aux séances de l'Académie et à celles de la *Société archéologique* qui avait été fondée par son ami Gerhard (1).

Alors qu'il lui était ainsi témoigné à l'étranger tant d'estime, Raoul-Rochette avait toujours, en France, des ennemis qui ne désarmaient pas. On a peine à s'expliquer la persistance de cette hostilité. Tout entier à ses études, cet érudit n'avait pas l'humeur agressive; pour les débutants, il était plutôt aimable et accueillant (2); mais il n'en avait pas moins un certain air de hauteur un peu solennelle qui ne laissait pas d'indisposer certaines personnes. Les railleries de son implacable adversaire l'avaient déconsidéré auprès de bien des gens; mais ce qui, surtout, jetait sur lui de la défaveur, c'était son at-

---

(1) Ni dans la notice biographique de Paulin Paris, ni dans la correspondance, je n'ai trouvé trace d'un voyage à Londres. Il me semble pourtant difficile qu'un archéologue aussi passionné n'ait pas tenu à voir les marbres d'Elgin et qu'un aussi grand voyageur ait reculé devant la traversée de la Manche. Peut-être le silence de la notice s'explique-t-il par un oubli de son auteur, et celui de la correspondance par le fait qu'aucune lettre adressée à un savant anglais n'est parvenue jusqu'à nous.

(2) C'est ce qu'atteste Alfred Maury dans ses *Mémoires* inédits. Raoul-Rochette se montra très bienveillant pour lui et pour Adrien de Longpérier, qui devait être, après lui, le principal représentant de l'archéologie française.

titude de légitimiste impénitent. Cette attitude, la révolution de Février la lui fit durement expier. La République avait été proclamée le 25. Le 2 mars, le *Moniteur* annonçait que Raoul-Rochette était relevé de sa fonction de conservateur du Cabinet; l'arrêté ajoutait qu' « il ne serait pas pourvu à son remplacement ».

On supprimait, comme inutile, le second poste de conservateur qu'un ministre de la monarchie avait créé, en 1832, pour punir Raoul-Rochette d'une prétendue négligence, et cette suppression pouvait paraître justifiée par des raisons d'économie et de bonne administration. Depuis lors, on s'est toujours contenté, au Cabinet, d'un seul conservateur en titre, et on s'est bien trouvé de ce régime qui ne divise point la responsabilité; mais ce qu'il y avait là d'exorbitant, c'est que la suppression atteignait le plus ancien des deux titulaires, celui qui, depuis vingt-neuf ans, était le chef du département. Par un reste d'égards, on lui laissait sa chaire de la Bibliothèque; mais le coup n'en était pas moins accablant. Pour un homme qui touchait au seuil de la vieillesse, c'était chose cruelle que d'être ainsi brusquement déraciné. Ce Cabinet dont les suites merveilleuses lui fournissaient la matière de presque tous ses travaux, il n'y entrerait plus qu'en étranger, avec la permission de son ancien et plus jeune collègue, resté le seul maître. Il lui fallait aussi quitter cet appartement où il avait passé les meilleures années de sa vie, sous le même toit que les trésors dont il avait la garde, cet appartement où tout ce qu'il aimait, où ses livres et ses objets d'art avaient leur place connue et familière.

Le ministre signataire de l'arrêté, M. Carnot, avait la

main lourde. C'était lui qui, comme je le rappelais, ici même, l'an dernier, avait enlevé à M. Wallon sa chaire à la Faculté des lettres de Paris, pour cette seule raison que le professeur auquel il servait de suppléant n'était autre que M. Guizot. Comme Wallon, Raoul-Rochette protesta contre la mesure qui le frappait; mais il n'obtint pas, comme lui, gain de cause. Wallon était républicain. Raoul-Rochette était notoirement attaché à ce que l'on a appelé plus tard les *anciens partis*. De plus, Wallon était alors à l'âge où tout réussit à ceux qui savent ce qu'ils veulent et qui le veulent bien. Raoul-Rochette, quand le frappa cette disgrâce, était déjà fatigué par les années, par des luttes et des traverses de tout genre. Comme le disait mélancoliquement Louis XIV, la fortune n'aime pas les vieillards.

Pour réclamer, Raoul-Rochette avait dû attendre qu'un peu de calme fût revenu. Ce n'était pas au lendemain des journées de Février qu'il aurait pu espérer faire écouter sa voix. Rien de plus simple et de plus digne que le ton de sa *Pétition adressée à l'Assemblée nationale législative pour demander le rétablissement de l'emploi de conservateur du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, supprimé par arrêté de M. Carnot du 1<sup>er</sup> mars 1848* (in-8°, 1849, Didot). Aucune suite ne fut donnée à la pétition. Il y avait fait accompli, depuis plus d'une année déjà. L'auteur de la requête, j'imagine, avait, en saisissant de sa cause le parlement et le public, voulu plutôt défendre son honneur qu'il ne s'était flatté d'obtenir sa réintégration. Son plaidoyer était assez convaincant pour que Carnot, qui depuis longtemps n'était plus ministre, se soit cru tenu

de répliquer à cette attaque. Il publia une *Réponse à Raoul-Rochette, suivie du rapport d'une commission d'enquête instituée en 1848* (in-8°, 1850) : Cette réponse est très faible. Carnot se justifie mal du reproche d'avoir agi avec une précipitation fâcheuse, d'avoir frappé sans avoir admis l'accusé à se défendre. L'enquête, ouverte dix-sept ans après que s'étaient passés les faits sur lesquels elle porte, n'a guère recueilli que des témoignages de seconde main, des allégations sans preuves ; elle est de gens mal disposés, qui ont un respect superstitieux des formes administratives. Le débat fut clos par une dernière riposte de Raoul-Rochette, intitulée : *Post-scriptum à ma lettre à M. Carnot* (in-8°, 1850, Didot). Il est difficile de ne pas être touché par l'élan de douleur que provoque en lui cette accusation de négligence qui, réfutée dès la première heure, était toujours obstinément reproduite. « Eh quoi ! » s'écrie-t-il, « c'est quand toutes les passions, ranimées par ce cruel événement, sont depuis longtemps éteintes, que vous venez froidement m'accabler du souvenir, que dis-je ? du reproche d'un malheur qui faillit me coûter la vie ? Ah ! que je vous plains de nourrir tant de haine contre un homme que vous connaissez si peu, uniquement parce que vous avez été injuste envers lui (1) ! »

Devant l'opinion et auprès de ses confrères des deux Académies, Raoul-Rochette avait cause gagnée ; mais il n'en avait pas moins dû, avant de soutenir ce dernier combat, quitter la Bibliothèque. Pour s'en éloigner le moins possible, il s'était établi rue de la Michodière, 23.

---

(1) P. 25 du *Post-scriptum*.

Ce fut là qu'il passa, toujours aussi laborieux, les six dernières années de sa vie. Il était recherché dans le monde, pour sa conversation abondante et colorée ; mais, surtout vers la fin, il y allait le moins possible. Ces entretiens mêmes, où il supportait mal la contradiction, lui étaient devenus une fatigue. Ce n'était pas eux qui pouvaient lui donner le repos dont il sentait le besoin après une longue journée d'étude. Afin de résister à la tentation de passer une grande partie de la nuit à lire et à écrire, comme il le faisait dans sa jeunesse, il sortait presque tous les soirs ; mais ce n'était plus pour fréquenter les salons. Il se trouvait mieux du théâtre. Il avait ses entrées aux Français. On le voyait aussi aux Italiens, où chantaient alors Lablache et Mario, la Malibran et la Pasta. Il ne dédaignait même pas le Cirque, où il prenait peut-être plaisir à trouver, dans les exercices des écuyers et des acrobates des deux sexes, quelque image de ces tours de force et d'agilité qu'il avait vus si souvent figurés sur ces vases peints qu'il aimait à décrire et à commenter.

Malgré le plaisir qu'il prenait à ces honnêtes distractions, malgré l'ardeur avec laquelle il poursuivait ses travaux, ses forces déclinaient. La révocation brutale de 1848 l'avait atteint aux sources de la vie. Pour se remettre, il essaya d'un remède qui lui avait souvent réussi en pareille occurrence. Il voulut revoir encore cette Italie qu'il avait tant aimée ; mais, du voyage, il ne sentit plus alors que la fatigue. Ni les beaux paysages, ni les plus riches galeries, ni les souvenirs du passé ne purent l'arracher à sa tristesse. De retour en France, il inquiétait ses amis. Sa tête, qu'il avait toujours portée droite et haute, s'af-

faissait. Son pas devenait chancelant. Au mois de juin, il paraissait encore dans sa chaire ; en ces temps lointains, les cours trouvaient des auditeurs même en plein été ; mais, dès le lendemain, il s'alitait, atteint d'une paralysie du cerveau et le 5 juillet, il expirait. Il eut pour successeur, à l'Académie des Inscriptions, Hippolyte Fortoul, et, à l'Académie des Beaux-Arts, dans le poste de secrétaire perpétuel, Fromental Halévy.

#### IV

Nous voici arrivé au terme de cette biographie. Nous avons vu comment des opinions qui étaient contraires au mouvement du siècle et de fâcheux incidents, tels que le vol du Cabinet et la campagne menée par Letronne avaient concouru, avec de légers défauts de caractère, à rompre le cours d'une carrière si brillamment commencée. Nous avons dit quelles souffrances d'amour-propre et quelles disgrâces avaient, à partir d'une certaine heure, répandu sur toute cette vie, dont elles avaient peut-être abrégé la durée, un voile de tristesse qui était allé toujours s'épaississant. Il nous reste à juger le savant, celui qui, malgré ses chagrins, eut le courage de travailler jusqu'à la veille même de sa mort.

De même que l'homme, le savant, chez Raoul-Rochette, eut ses imperfections et ses travers. Si, dans les questions de technique, il fait preuve de jugement et souvent d'une rare sagacité, ce qui lui manque, c'est le sens historique. Il ne sait pas entrer avec souplesse dans les idées du

peuple qui a créé les mythes dont il trouve l'expression figurée dans les monuments qu'il décrit. Ceux-ci, sans doute, traduisent une conception de la vie qui est très différente de la conception chrétienne ; mais, et c'est ce qu'il importait de comprendre, ces mythes s'expliquent par le naturalisme primitif d'où est sortie la religion grecque. Raoul-Rochette y voit partout la preuve d'une profonde corruption morale, ce qu'il appelle de l'obscénité. C'est ce qu'il répète avec une insistance fatigante, que lui ont reprochée, non sans raison, ses contradicteurs. Pour montrer jusqu'où l'emporte cette préoccupation, nous nous contenterons de rappeler qu'il condamne, comme licencieuse, la scène de l'*Iliade* où le poète raconte comment Zeus s'unit à Héra sur la cime de l'Ida, qui se couvre d'herbe et de fleurs pour offrir aux divins époux une couche moelleuse, au sein du nuage qui vient les cacher à tous les regards (1). Est-ce le caractère absolu de ses convictions religieuses qui a conduit Raoul-Ro-

---

(1) R. ROCHETTE, *Choix de peintures de Pompéi lithographiées en couleur par M. Roux et publiées avec l'explication archéologique de chaque peinture*. Partie I. *Amours des dieux*. Partie II. *Temps héroïques*, gr. in-f°, 28 planches, 321 pages de texte, chez Adolphe Labitte. Le titre porte la date de 1867, Rochette étant mort en 1854. C'est dans l'explication de la planche I qu'il s'indigne ainsi : « Peut-on s'étonner qu'une société qui eut de pareils dieux et qui se complut à de pareilles images n'ait pas eu encore plus de vices ?... Telle est cette scène de l'*Iliade*, où la licence des idées est certainement poussée aussi loin que possible et où la magnificence même du langage employé par le poète ne sert qu'à rendre plus sensible cet oubli de la décence, si indigne, je ne dirai pas de la majesté divine, mais de la bienséance humaine. » On trouvera les mêmes idées développées avec plus d'insistance et de lourdeur encore dans le mémoire qui parut au *Journal des Savants* (1835, p. 717) sous ce titre : *De la pornographie ou des peintures licencieuses chez les Grecs*.

chette à méconnaître ce que la poésie homérique garde toujours de chaste simplicité jusque dans la peinture de scènes qui, plus tard, chez les poètes alexandrins et latins, prendront un tout autre caractère? Je ne sais. Peut-être faut-il avouer que Raoul-Rochette, avec toute sa science, n'avait pas, en matière de lettres, le goût très fin. Dans les longues citations qu'il prodigue, il met sur le même plan les auteurs de tous les temps, sans avoir le souci des distinctions nécessaires.

Cette insuffisance du goût se trahit encore, partout ailleurs que dans les discours académiques, par le mode de rédaction que le fécond écrivain a cru devoir adopter. De même qu'il a une prédilection fâcheuse pour l'in-folio, pour ces grands formats auxquels un de nos confrères a déclaré une guerre sans merci, il ne sait pas se borner dans ses développements. Sans pousser aussi loin l'incontinence de la plume et l'étalage de vaine érudition, il tient un peu de Stefani. A propos du monument qu'il devrait se contenter de décrire et d'interpréter, en lui marquant sa place dans une série de monuments analogues, il se croit tenu d'exposer et de discuter toutes les variantes du mythe auquel se rattache cette image, celles que les artistes ont figurées et celles mêmes dont aucune représentation n'est venue jusqu'à nous. Il pousse à la page, comme on dit, et des notes qui sont autant de petites dissertations empiètent à chaque instant sur le texte. S'il n'y a pas un de ses mémoires qui n'eût gagné à être réduit au moins de moitié, la plupart de ses planches, celles des *Monuments inédits* et des *Peintures de Pompéi* auraient été, avec avantage, ramenées aux proportions de cet in-quarto

plus maniable qui, dans le recueil que l'Académie subventionne sur les fonds du legs Piot, se prête si bien à donner d'admirables reproductions des plus beaux ouvrages de l'antiquité.

Cette part faite à la critique du théoricien, du mythologue, il n'est que juste de rendre hommage aux mérites de l'antiquaire, du connaisseur habile. Lorsqu'il s'agit d'apprécier le style d'une pièce et d'en fixer la provenance et la date par les particularités de la facture, Raoul-Rochette se trompe rarement. Il a le coup d'œil net et sûr ; il a donné ou entrevu la vraie solution de problèmes au sujet desquels ses contemporains étaient encore dans le vague ou commettaient des erreurs qui nous étonnent aujourd'hui.

Raoul-Rochette fut un des premiers — il disait même le premier — parmi les archéologues de sa génération, à reconnaître quelle était la vraie patrie d'origine de ces vases peints à sujets tirés des mythes de la Grèce et à légendes grecques qui, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout dans le premier quart du XIX<sup>e</sup>, étaient sortis en si grand nombre des tombes de la Campanie et de l'Étrurie. On les avait dénommés *vases étrusques*. Pour expliquer l'anomalie d'une céramique toute grecque par ses thèmes et par sa langue qui aurait été fabriquée par des potiers toscans, on prétendait faire du peuple barbare des Rasena ce que l'on appelait les Grecs tyrrhéniens (1). De 1828 à 1830, dans ses *Notices de la collection de M. Doro* et de la *collection du prince de Canino*, Raoul-Rochette

---

(1) C'était la théorie de Millingen.

s'inscrivait en faux contre cette théorie qui ne tenait aucun compte des témoignages de l'histoire et qui était contraire à la vraisemblance (1). Il soutenait que ces vases avaient été fabriqués soit en Grèce même, soit dans les cités de la Grande-Grèce, puis importés, comme objets de luxe, dans l'Italie occidentale. Il avait soin pourtant de mettre à part certains vases dans lesquels, à leurs légendes et surtout au lâché de la peinture, il reconnaissait des pastiches de la céramique grecque qui auraient été exécutés en Étrurie par des ouvriers indigènes. En 1835 et 1836, il expose à ce sujet, dans plusieurs de ses écrits, une doctrine qui, aujourd'hui, est universellement admise, mais que, vers ce temps, hésitaient encore à accepter maints céramographes des mieux informés (2).

Malgré les efforts de ces érudits qui ont amassé tant de précieux matériaux, la science des vases, jusque vers le milieu du siècle dernier, était encore dans l'enfance. On ne distinguait pas les fabriques. On ne s'était pas rendu compte du rôle et de l'importance de la fabrique d'Athènes (3). Il était tel érudit, comme Osann, qui, malgré le témoignage formel des textes anciens, croyait pouvoir nier que Corinthe eût jamais exporté des vases peints. Ger-

---

(1) *Journal des Savants*, mars 1829 ; *ibidem*, février et mars 1830.

(2) *Lettre à M. le professeur E. d. Gerhard sur deux vases peints de style et de travail étrusque publiés dans les monuments inédits de l'Institut de corr. arch. (Annales, t. VI, 1839, p. 264-294)*. C'est dans son troisième mémoire sur les *antiquités chrétiennes des catacombes* qu'il saisit l'occasion de rappeler cette doctrine et de donner, dans les notes, de nouvelles preuves à l'appui de son opinion (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XIII, p. 584).

(3) Cette importance, Raoul-Rochette commence à en avoir une idée assez juste quand, en 1845, il écrit sa *Lettre à M. Schorn* (p. 8-11).

hard appelait *égyptiens* ces vases à zones d'animaux passants où nous reconnaissons aujourd'hui avec certitude les produits des ateliers de l'isthme, et De Witte les dénommait *asiatiques*. Le premier de ces termes impliquait une erreur manifeste; il n'y avait rien dans ce décor qui provînt de l'Égypte. L'autre appellation contenait une part de vérité; mais elle n'aurait eu tout son sens que si elle avait visé la Grèce d'Asie, et il n'était personne alors qui eût même le soupçon de l'existence des fabriques ioniennes et de leur activité féconde. Raoul-Rochette était plus avisé. Il n'hésitait pas à parler de la fabrique corinthienne et, si, faute de documents, il n'était pas encore en mesure de définir, comme nous pouvons le faire aujourd'hui, les traits originaux de la céramique corinthienne et d'y suivre les progrès de l'exécution et du style, il avait très bien vu dès lors que le peintre corinthien avait emprunté aux arts de l'Asie les éléments principaux de son décor, la complication de ses palmettes et surtout l'étrangeté de tous ces animaux réels ou factices dont il enroule la procession autour du flanc de ses cratères et de ses amphores (1).

Veut-on de la perspicacité du savant une autre preuve manifeste ? Il paraît avoir été des premiers, avec Nibby,

---

(1) *Mémoire sur un vase peint inédit de fabrique corinthienne (Annales de l'Institut de corresp. arch., 1847, p. 234-262.* On peut encore, à ce propos, donner un autre exemple de la sûreté de coup d'œil du céramographe. Sur le vu de quelques tessons, il a soupçonné l'originalité de la céramique très ancienne que nous appelons aujourd'hui mycénienne. Il a très bien saisi un des caractères qui la distinguaient, l'emploi constant qu'elle fait de motifs dont la spirale, engagée dans des combinaisons diverses, est l'élément principal.

à deviner des Gaulois dans certaines figures, reconnaissables à des signes communs, qui avaient reçu jusqu'alors des noms de fantaisie ; les plus caractéristiques de ces signes étaient le *torques* au col, les cheveux coupés ras, la moustache aux lèvres, le bouclier ovale, etc. Cette découverte, il l'expose à propos du groupe dit d'*Arria et Pætus* ainsi que de la célèbre statue dite le *Gladiateur mourant*, celle qui a inspiré à Byron de beaux vers que ne nous empêche point de goûter la méprise que les archéologues d'antan ont fait commettre au poète. Raoul-Rochette avait été mis sur la voie par l'étude de ce sarcophage de la *Villa Amendola* où est représenté un combat engagé entre des Grecs et des Gaulois. Il établit que le prétendu Pætus est un guerrier gaulois qui tue sa femme pour ne pas la laisser tomber aux mains de l'ennemi et que le prétendu gladiateur est un Gaulois frappé à mort. Il se demande, à ce propos, si, dans toutes ces images de Gaulois, bas-reliefs ou figures de ronde-bosse, on ne devrait pas voir des imitations, des copies plus ou moins libres des groupes fameux signalés par Pausanias, que les rois de Pergame, Eumène et Attale, avaient érigés sur le mur méridional de l'Acropole d'Athènes pour commémorer les victoires qu'ils avaient remportées sur les Galates dévastateurs de l'Asie (1). Cette conjecture, il l'indique sans oser s'y arrêter. De nouvelles comparaisons qui ont été récemment instituées lui ont donné un tel degré de vraisemblance qu'elle paraît maintenant acquise à l'histoire de l'art (2).

---

(1) PAUSANIAS, I, XXV, 2.

(2) *Nouvelles observations sur la statue du prétendu gladiateur mourant*

Raoul-Rochette eut maintes occasions de montrer qu'il était aussi sûr appréciateur de la sculpture que des ouvrages du peintre céramiste. En 1830, il lit à la séance publique des quatre Académies (il n'y en avait alors que quatre) un extrait du *Rapport* qu'il avait présenté à l'Académie des Inscriptions sur les *sculptures d'Olympie* que l'expédition de Morée avait fait entrer au Louvre. Dans ce rapport, très clair et très méthodique, on trouve une définition judicieuse du style de ces fragments. L'auteur sent et marque très bien le progrès que la statuaire a réalisé depuis le moment où furent exécutées les figures des frontons d'Égine. Il ne méconnaît pas la part que la couleur a dû prendre aux effets que l'artiste a voulu obtenir, à Olympie, du haut-relief de ses métopes. Un peu plus tard, il étudiait une statue plus grande que nature qui venait d'être découverte à Athènes, près du temple de Thésée (1); il y reconnaissait le héros Erichthonios dont il étudiait à ce propos le mythe cher à l'imagination des Athéniens. Nous avons eu l'occasion de dire comment, dans la discussion qui s'était engagée entre lui et Letronne, au sujet de l'Apollon dit de Piombino, il n'hésita pas à reconnaître dans ce bronze l'œuvre d'un fondeur du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Cette opinion n'a pas, depuis

---

*du Capitole et sur le groupe dit d'Arria et de Pætus (Bulletin des sciences historiques de Champollion et Férussac, t. XV, 1830, p. 365 et suiv.). Pour les travaux modernes sur le sujet, voir l'article de M. Salomon Reinach : Les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la vigne Ammendola (Revue archéologique, 1882, p. 273-2843; 1889, p. 11-22; p. 187-203; p. 317-352)*

(1) *Lettre à M. Louis de Klenze sur une statue de héros attique récemment découverte à Athènes (Nouvelles annales publiées par la section française de l'Institut de corr. arch. (1836, p.313-335).*

lors, cessé d'être celle des meilleurs juges. On s'accorde aujourd'hui à regarder cette figure comme une réduction de l'Apollon Philésios que le statuaire Canachos avait sculpté pour les Milésiens (1).

Il n'y a guère qu'une question où Raoul-Rochette, cédant peut-être au désir de prendre le contre-pied des assertions de son contradicteur ordinaire, paraît n'avoir pas vu tout à fait juste. Letronne avait publiquement adhéré à la thèse d'Hittorf, selon qui, dans les temples grecs, tout le champ des murailles, à l'extérieur comme à l'intérieur, aurait été couvert de peintures sur enduit. Raoul-Rochette repoussa cette théorie. Il ne nie pas que la brosse ait joué un grand rôle dans la décoration des édifices ni que les sculpteurs l'aient appelée à leur aide pour compléter le travail du ciseau ; il admet que l'architecture et la statuaire grecque ont été très hardiment polychromes ; mais, où il se sépare d'Hittorf et de Letronne, c'est quand il s'agit de définir les procédés dont se sont servis les peintres proprement dits, les peintres d'histoire, comme nous dirions, pour exécuter les tableaux qui ont valu à plusieurs d'entre eux une renommée égale à celle des plus célèbres sculpteurs. A l'en croire, les Grecs n'auraient pratiqué la peinture sur enduit frais, la vraie *peinture murale*, que lors des commencements et dans la décadence

---

(1) *Questions de l'histoire de l'art discutées à l'occasion d'une inscription grecque gravée sur une lame de plomb et trouvée dans l'intérieur d'une statue antique de bronze*, ouvrage destiné à servir de complément à la lettre à M. Schorn du même auteur. Paris, in-8°, 1846. L'auteur a bien daté la statue ; mais il s'est trompé en refusant d'y voir un Apollon, parent de l'Apollon Philésios.

de l'art, avant que la peinture, par la noblesse et la beauté de ses ouvrages, pût rivaliser avec la statuaire, puis, beaucoup plus tard, à l'époque romaine, quand un pinceau facile et coulant bornait son ambition à étendre sur les murailles un décor semblable à celui de nos papiers peints (1). Ce serait sur des panneaux de bois (*συνίδες*) que les Polygnote et les Panænos auraient tracé ces grandes pages d'histoire mythique et d'histoire contemporaine qui ont, au V<sup>e</sup> siècle, provoqué une si vive admiration. Cette assertion, il ne la fonde guère que sur un témoignage de Synésios, écrivain des bas temps, témoignage qui s'applique seulement à une des peintures de Polygnote et qui peut d'ailleurs être interprété de différentes façons. Il est, au surplus, forcé de reconnaître que, pour cette époque même, il y a trois exemples bien attestés de l'emploi du procédé de la fresque. Voici encore ce qu'il oublie. Les peintures des tombes étrusques, celles du temple d'Ardée, dans le Latium, que mentionne Pline, suffiraient à prouver que, pendant tout le cours de la période qui s'interpose entre les débuts de l'art et sa décadence, ce procédé est toujours resté en usage dans le monde hellénique et dans ses annexes. Quant aux méthodes employées par les artistes du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle, point de discussion. Les Apelle, les Protogène, les Parrhasios ont peint sur des panneaux mobiles qui,

---

(1) Le terme de *peinture murale*, si clair et si bien fait, Raoul-Rochette n'a jamais voulu s'en servir, sans doute parce qu'il avait été employé et accrédité par son contradicteur. Il préfère écrire : *peinture sur mur*, ce qui sonne mal à l'oreille. Il y a vraiment là un peu d'enfantillage.

comme nos toiles, se dispersaient ensuite pour aller orner les palais des rois et les maisons des riches. L'art a suivi dans la Grèce antique la même marche que dans l'Italie moderne. Il a abouti au tableau de chevalet; mais il avait débuté par la fresque et c'est de la fresque aussi que les maîtres ont usé, depuis Giotto jusqu'à Michel-Ange et même jusqu'aux Carraches, quand ils ont eu à développer, sur de vastes surfaces murales, d'amples compositions religieuses, historiques ou allégoriques (1).

Si, dans ce débat, Raoul-Rochette a été moins bien inspiré que d'ordinaire, il n'en avait pas moins, au cours de la discussion, mis en lumière bien des textes intéressants et éclairci plus d'un point obscur. Il avait prodigieusement lu et bien lu. C'est ce qui frappe quand on parcourt sa *Lettre à M. Schorn, supplément au catalogue des artistes*

---

(1) Sur cette controverse, voir RAOUL-ROCHETTE, *De la peinture sur mur chez les anciens* (*Journal des Savants*, juin, juillet, août 1833) et *Peintures antiques inédites, précédées de recherches sur l'emploi de la peinture dans la décoration des édifices sacrés et publics chez les Grecs et chez les Romains, faisant suite aux monuments inédits*, in-4°, 1836. LETRONNE, *Lettres d'un antiquaire à un artiste*.

Voici la conclusion de Letronne, qui me paraît la vérité même : « C'est à mes yeux un point établi que l'usage de la peinture murale historique à la belle époque de l'art. L'existence de cet art, conforme à toutes les analogies et vraisemblances historiques, est maintenant confirmée par les faits les plus positifs... Le nombre des tableaux mobiles qui ont aussi contribué à orner les monuments, d'abord fort peu considérable, l'est devenu peu à peu davantage. Ce genre a fini par exercer de préférence le pinceau des plus grands peintres. Il a constitué la partie principale de l'art, et la peinture murale, quoique continuant à exercer des mains habiles, est devenue un genre secondaire. C'est à peu près la marche que l'art a suivie depuis la Renaissance. » (*Lettres*, p. 416.)

*de l'antiquité grecque et romaine* (in-8°, 1845, 451 pages (1)). Le livre est divisé en trois chapitres : *Des fabricants et peintres de vases, des graveurs de monnaies et de pierres fines, des artistes de toute profession, omis ou insérés à tort dans le catalogue de Sillig*. On a là, classés dans un ordre qui en facilite l'usage, beaucoup des matériaux qui devront entrer dans une histoire de l'art grec. La suite des découvertes ne pouvait manquer de rendre bientôt incomplètes et comme périmées les listes que l'auteur avait dressées; mais celles-ci ont, pendant quelques années, résumé l'état de la science et surtout elles ont provoqué d'autres savants à rendre le même service, à composer des répertoires du même genre avec des ressources accrues par le résultat de nouvelles fouilles. C'est de la *Lettre à M. Schorn* que procèdent deux ouvrages qui ont été les livres de chevet des archéologues de la génération suivante, les *Griechische Künstler* de Henri Brunn et les *Schriftliche Quellen* de Johannes Overbeck.

Maints archéologues, particulièrement adonnés à l'étude de la céramique ou à celle de la statuaire, études dont chacune, à elle seule, suffit à remplir toute une vie, n'ont qu'une connaissance très superficielle de la numismatique; ils n'y recourent guère que pour y chercher des termes de comparaison qui leur servent à déterminer la date d'un monument dont ils s'occupent ou à suivre un

---

(1) C'est le développement d'une première lettre, en 94 pages, modeste supplément au *Catalogus artificum* de Sillig, qui avait paru en 1831 dans le *Bulletin universel des sciences*, de Férussac. Pendant quatorze ans, au cours de ses lectures, l'auteur n'avait pas cessé de réunir et de classer les matériaux qui lui serviraient à compléter cette esquisse.

type dans toutes ses variantes et tous ses dérivés. Raoul-Rochette, lui, n'était pas moins familier avec les monnaies qu'avec les vases peints ou les ouvrages de la sculpture. Dans ce Cabinet où il avait élu domicile, il les avait maniées en tout sens; il les avait étudiées à tous les points de vue. Les mémoires qu'il leur a consacrés comptent parmi ses meilleurs travaux. Dans sa *Lettre à M. le duc de Luynes sur les graveurs des monnaies grecques* (in-4°, 1831, 4 planches gravées), il démontre que nous avons, dans le monnayage de maintes villes, des noms d'artistes, qu'il enseigne à distinguer des noms de magistrats qui figurent sur les mêmes pièces. Non moins intéressantes, à d'autres égards, sont ses recherches sur les monnaies, jusqu'alors si rares et si mal connues, de ces rois grecs et scytho-grecs de la Bactriane sous lesquels a fleuri cet art étrange et hybride que l'on appelle aujourd'hui l'art gréco-bouddhique (1). Il a très bien compris comment, pour restituer une page perdue de l'histoire, la critique peut tirer parti du monnayage de ces princes, sentinelles avancées de l'hellénisme dont le règne et les actions n'ont pour ainsi dire pas laissé de trace dans les temps anciens (2).

C'est, ailleurs, d'architecture qu'il parle avec la même compétence, à propos d'un temple d'Asie Mineure, l'Artemision de Magnésie du Méandre, et de la mauvaise sculp-

---

(1) Sur cet art, voir G. PERROT, *l'Art gréco-bouddhique* (*Journal des Savants*, 1906, p. 345-352; p. 401-410; p. 465-476).

(2) *Notice sur quelques médailles grecques, appartenant à des rois inconnus de la Bactriane et de l'Inde* (*Journal des Savants*, 1834, p. 328, 1 planche gravée). *Supplément à la notice*, etc. (*ibidem*, 1835, 2 planches). D'autres suppléments se sont succédé, dans ce recueil, sur ce sujet, jusqu'en 1844.

ture qui en décorait les frises (1). Il ne paraît pas moins maître de son sujet quand il traite les questions d'épigraphie. Sur ce terrain, il débute en défendant avec beaucoup de mesure et de sens, contre Payne Knight, l'authenticité des copies d'inscriptions rapportées par Fourmont de son voyage en Grèce (2). Il eut, plus tard, l'occasion de publier et d'interpréter le premier des inscriptions de Sicile, de Béotie et d'Asie Mineure (3). Les explications qu'il propose des difficultés du texte sont ingénieuses et, en général, satisfaisantes. Il paraît très au courant de la littérature épigraphique. La variété des dialectes ne l'embarrasse pas.

On le voit par cette analyse, le principal effort de Raoul-Rochette s'est porté sur l'histoire de la Grèce et particulièrement des créations diverses et successives de son génie plastique; mais, au cours des recherches qu'il avait ainsi entreprises, il s'était bien vite rendu compte que, dans ce monde antique où elle avait joué un rôle si en vue, la Grèce n'avait point vécu entourée d'une sorte

---

(1) *Considérations archéologiques et architectoniques sur le temple de Diane Leucophryne récemment découvert à Magnésie du Méandre (Journal des Savants, novembre 1845).*

(2) *Deux lettres à Mylord Aberdeen sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont, in-4°, 1819.*

(3) *Mémoire sur la forme et l'administration de l'état fédératif des Béotiens (Mémoires de l'Académie, t. VIII, 1827).* D'après une inscription du Musée britannique. En appendice, il commente une inscription de Magnésie du Méandre.

*Mémoire sur une inscription grecque trouvée près de Calamo, en Béotie (Mémoires de l'Académie, t. V, 1821).*

*Lettre à M. Welcker sur quelques inscriptions grecques de la Sicile, in-8°, 1835 (Rheinischer Museum, 1836, 4° cahier).*

de barrière qui l'aurait isolée, qui l'aurait condamnée à tout tirer de son propre fonds. Avant de donner, de beaucoup donner, elle avait beaucoup reçu. Avant d'imposer sa civilisation et son art à tous les peuples riverains de la Méditerranée, elle avait hérité d'une partie de l'œuvre des vieilles civilisations de l'Égypte et de l'Asie antérieure. Elle leur avait emprunté des idées, des formes, des méthodes qu'elle avait appropriées à ses besoins et à ses goûts. C'est ce que Raoul-Rochette, dès le début, comprit aussi bien ou mieux qu'aucun de ses contemporains. Il avait senti quelles clartés projetteraient sur les origines de la Grèce toutes les découvertes qui feraient mieux connaître l'histoire de ses devanciers. Ces découvertes, il ne cessa pas de s'y intéresser, de témoigner à leurs auteurs une sympathie éclairée et efficace. Des premiers, il avait applaudi au coup de génie de Champollion (1). Il suivit avec une vive curiosité les mouvements et les travaux des voyageurs français qui, vers ce temps, parcouraient l'Asie Mineure et la péninsule du Sinaï, la Perse, l'Assyrie et la Chaldée, Langlois, Lottin de Laval, Botta et Flandin. Il s'employa de son mieux à faire valoir les résultats de leurs explorations et de leurs fouilles, à leur procurer les moyens de porter ces résultats, dans les meilleures conditions possibles, à la connaissance des Académies et du public (2).

---

(1) « Je crois que Champollion est dans le vrai », écrit-il à Ottfried Müller.

(2) Il est le rapporteur de la commission chargée d'examiner les envois de Langlois, l'explorateur de la Cilicie (*Mémoires de l'Académie*, t. XX, 1, p. 17, 55. Il fait de même partie de la commission qui est élue pour apprê-

On sait combien, surtout depuis le traité de Ksar-saïd, les efforts de nos savants, aidés par le libéral concours que leur ont prêté les autorités de la métropole et celles de l'Algérie et de la Tunisie, ont ajouté au peu que nous savions de l'histoire des cités puniques de l'Afrique septentrionale, ce qu'ils nous ont appris sur les religions et sur les cultes, sur les mœurs et sur les arts de Carthage et des autres colonies que Tyr et Sidon avaient semées sur toute cette côte, au delà même du détroit de Gibraltar. En 1839, la régence d'Alger n'était pas tout entière au pouvoir de nos troupes et la domination française était encore mal assise dans les parties du territoire qui paraissent pacifiées; mais déjà, en haut lieu, on se préoccupait du bénéfice que la science du passé pourrait tirer de tous les progrès que ferait, dans cette contrée, l'occupation française. Le ministre de la Guerre avait demandé à l'Académie de lui prêter son concours, en lui fournissant un programme général de recherches qui permettrait d'associer à cette entreprise les officiers, les administrateurs, les ingénieurs, tous les agents de la colonisation. Raoul-Rochette fut chargé, par la commission réunie à cet effet, de répondre au vœu du ministre. Le rapport qu'il lui présenta atteste, avec une vaste étude du sujet, des prévisions qui se sont réalisées à longue échéance (1).

---

cier la collection formée par Lottin de Laval (*Mémoires*, t. XVIII, 1, 110) et de celle que le ministre a instituée pour préparer la publication des monuments recueillis par ce voyageur (*ibid.*, p. 171). Enfin il est adjoint aussi, par le ministre, à la commission qui arrêtera le plan et surveillera l'exécution de l'ouvrage monumental où seront présentés les résultats des mémorables fouilles de Khorsabad (*Mémoires*, t. XVI, 1, 53-54).

(1) *Rapport sur les recherches archéologiques à entreprendre dans la pro-*

Raoul-Rochette entretenait souvent l'Académie de questions qui avaient trait à l'histoire de la Phénicie et de la Judée (1); mais tout ce qu'il avait recueilli d'idées et de faits sur cette matière, il le réserva pour un de ses derniers travaux, pour son mémoire *Sur l'Hercule assyrien et phénicien, considéré dans ses rapports avec l'Hercule grec, principalement à l'aide des monuments figurés* (2). Dans l'avertissement placé en tête du mémoire, il affirme que « l'histoire des religions anciennes est restée jusqu'ici trop circonscrite dans l'emploi des textes classiques. Il se propose donc de soumettre à l'Académie une suite de mémoires où il examinera les principales divinités grecques dans leurs rapports avec les divinités correspondantes de l'Extrême-Orient, en les envisageant particulièrement à l'aide des monuments figurés qui nous restent des uns et des autres ». Des mémoires ainsi annoncés, celui-ci est le seul que Raoul-Rochette ait eu le temps de rédiger, et l'on ne saurait s'en étonner, tant est grande l'abondance des textes et des monuments qui y sont cités. La dissertation, comme presque tous les autres travaux de Raoul-Rochette, manque de jour et d'air. Mais si les conclusions en étaient plus clairement présentées, la science d'aujourd'hui n'aurait pas, pour les prendre à son compte, grand'chose à y changer. C'est avec raison que

---

*vince de Constantine et la régence d'Alger* (*Mémoires*, t. XII, 1, p. 133-181).

(1) *Observations sur les Jardins d'Adonis* (*Mémoires*, t. XVIII, 1, p. 347 et sur les *Tombeaux des rois de Juda* (*ibid.*).

(2) *Mémoires de l'Académie*, t. XVII, II, p. 1-404, 9 pl. Deux appendices : A. *Sur la croix ansée*. B. *Sur la pyramide considérée comme monument funéraire*.

Raoul-Rochette s'inscrit en faux contre une doctrine qui avait été, chez les anciens, accréditée par Hérodote et que, jusqu'alors, les historiens modernes avaient docilement acceptée, contre la doctrine qui attribuait à l'influence de l'Égypte la plus grande part et presque une part exclusive dans le développement initial de la civilisation hellénique. Raoul-Rochette estime que les Grecs ont peut-être dû davantage encore aux suggestions qui leur sont arrivées des peuples de l'Asie antérieure, soit que, par la route de mer, les Phéniciens aient fait fonction d'intermédiaires, soit que, par les routes de terre, les agents de transmission aient été les Ciliciens, les Cappadociens et les Lydiens. Ce sont là des vérités devenues maintenant presque banales; mais Raoul-Rochette semble avoir été le premier qui les ait nettement aperçues. Longpérier a eu le mérite de les exposer avec plus de précision, de justifier cette théorie par des exemples nombreux et bien choisis; mais, quand il rendait ce service à nos études, il n'a fait que marcher d'un pas plus assuré dans la voie qui avait été frayée par son prédécesseur.

Ainsi élargi par ces perspectives ouvertes sur les lointains de l'Égypte et de l'Asie, ce monde gréco-romain était bien vaste. On serait vraiment tenté de croire que, par l'ampleur et par la variété des sujets d'étude qu'il offrait au savant décidé à le parcourir en tous sens, il devait suffire à l'occuper tout entier, même pendant une longue vie dont toutes les heures seraient bien employées. On ne peut donc se défendre de quelque surprise quand on constate que Raoul-Rochette n'a point hésité à franchir les limites de ce spacieux domaine. Vers le milieu de

sa carrière, il a consacré aux antiquités chrétiennes, à celles des catacombes de Rome, des mémoires qui ne le cèdent pas à ses autres travaux par la connaissance approfondie de la matière et par la sagacité de la critique (1). Il avait, à plusieurs reprises, visité la Rome souterraine ; il avait étudié les ouvrages des Bottari et des Boldetti. Avant De Rossi, il a très bien montré, par des exemples heureusement groupés, que, jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle, l'art que l'on ose à peine appeler l'art chrétien n'a rien créé, qu'il a emprunté à l'art païen, en les détournant de leur sens, les types et les symboles dont il s'est servi pour traduire les nouvelles croyances, les espérances nouvelles. De même aussi, malgré la réserve avec laquelle il s'exprime à ce propos, il laisse voir qu'il ne croit pas à la désignation des tombes de martyrs par des vases remplis de leur sang qui auraient été déposés dans leurs sépultures. Ce ne fut pas sans un certain effort que ce fils soumis de l'Église dut se résoudre à heurter ainsi un préjugé très répandu

---

(1) *Trois Mémoires sur les antiquités chrétiennes des catacombes* (t. XIII des *Mémoires de l'Académie*). I, *Peintures des catacombes*, p. 92-169. II, *Pierres sépulcrales, envisagées sous le double rapport des formules et des symboles funéraires*, p. 170-263. III, *Objets déposés dans les tombeaux antiques, qui se retrouvent en tout ou en partie dans les cimetières chrétiens*, p. 529-788. Cette étude occupa Raoul-Rochette pendant plusieurs années. Ces trois mémoires furent lus à l'Académie à de longs intervalles ; en août 1830, en janvier 1831 et en mars 1836. En 1837, pour faciliter aux voyageurs la visite de ces galeries qu'il avait étudiées avec tant de soin, il publia une sorte de guide, le *Tableau des Catacombes de Rome* (in-8°, 8 planches au trait). La préface s'ouvre par une déclaration de soumission à l'autorité ecclésiastique : « Je n'ai rien tant à cœur, en publiant ce petit livre, que de donner un témoignage, bien faible sans doute, mais aussi sensible qu'il dépend de moi, de mon attachement à la foi de mes pères, de mon profond respect et de ma soumission entière envers les pouvoirs sacrés qui en conservent le dépôt. »

dans le monde ecclésiastique; mais il avait le respect de la vérité qu'il croyait démontrée par une étude attentive des faits et là, comme dans ses leçons d'autrefois sur l'histoire du moyen âge, il fit preuve d'une liberté d'esprit que nous devons lui tenir à grand honneur.

Étant données ces convictions religieuses, il semble que Raoul-Rochette aurait dû admirer et aimer notre art français du XIII<sup>e</sup> siècle; mais son goût avait reçu une éducation toute classique et le pli était pris. S'il parle en assez bons termes de l'architecture gothique et de l'aspect grandiose de ses édifices, il n'a que du mépris pour les statues et les bas-reliefs qui les décorent (1). Il n'a pas compris ce que les imagiers du moyen âge ont mis de noble et expressive simplicité dans les traductions qu'ils ont données de l'idéal chrétien. Ce qu'il y a d'analogies entre la beauté grecque et celle de mainte figure d'Amiens, de Chartres ou de Reims, il n'en a pas eu le plus léger soupçon; mais on ne saurait lui en vouloir d'avoir ainsi méconnu le charme d'un art qui nous donne aujourd'hui de si vives jouissances. Son erreur a été celle de tous ou de presque tous ses contemporains.

---

(1) Voici comment il parle de la sculpture française: « Que dire de la disposition et du goût des sculptures employées à la décoration des églises gothiques? Ces figures si longues, si maigres, si raides, à cause du champ étroit qu'elles occupent et qui tient à l'emploi général des formes pyramidales, ces figures, sculptées en dehors de toutes les conditions de l'art, sans aucun égard à l'imitation de la nature et qui semblent toutes exécutées d'après un type de convention, peuvent bien offrir au sentiment religieux l'espèce d'intérêt qu'elles reçoivent de l'empreinte de la vétusté et qu'elles doivent à leur imperfection même, etc. » (*Considérations sur la question de savoir s'il est convenable au XIX<sup>e</sup> siècle de bâtir des églises en style gothique.*)

Dans cette Italie dont il a visité plusieurs fois toutes les villes célèbres, Raoul-Rochette ne paraît pas s'être non plus beaucoup intéressé aux artistes que nous appelons aujourd'hui *les primitifs*; mais il connaît bien les peintres et les sculpteurs du XV<sup>e</sup> siècle finissant et du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans ses rapports sur les envois de Rome et dans ses notices académiques, il se sert fort à propos des souvenirs que lui ont laissés les chefs-d'œuvre dont sont peuplées les églises, les maisons princières et les galeries de Florence et de Rome.

## V

J'ai entrepris, mes chers confrères, de vous présenter, aussi fidèle qu'il était possible de le faire après tant de temps écoulé, l'image d'un confrère qui, pendant près de quarante ans, fut un des membres les plus considérés et les plus écoutés de notre Compagnie. Je vous ai dit comment les hautes situations mêmes qu'il avait occupées ne lui avaient pas apporté tout le bonheur que semblaient lui promettre ses heureux et brillants débuts. J'ai tenté de le remettre à sa place et à son rang, dans la suite des érudits dont les efforts combinés ont préparé le merveilleux développement que les études d'archéologie figurée ont pris dans la seconde moitié du dernier siècle. Après la mort du comte de Caylus et de l'abbé Barthélemy, ces études, par l'effet de nos révolutions, avaient subi en France une longue éclipse. Millin, le prédécesseur de

Caylus au Cabinet des antiques, avait eu beaucoup de zèle et de bonne volonté; mais il manquait d'idées générales et sa critique n'était pas sûre. Ce fut avec Raoul-Rochette que ces recherches reprirent, dans notre Académie, un caractère vraiment scientifique.

Raoul-Rochette n'a pas été un génie créateur; mais, grâce à la solidité de son éducation historique et littéraire, grâce à l'intimité du commerce qu'il n'a pas cessé d'entretenir avec les monuments, il a presque toujours échappé au péril de s'égarer en ces divagations mystiques où se perdaient alors, à propos du premier vase ou du premier bas-relief venu, plusieurs de ses émules. Le meilleur de son effort s'est employé à éclairer ces questions d'origine, de technique et de style qu'il se devait de chercher à résoudre avant d'entreprendre cette histoire de l'art antique qu'il voulait écrire. Les monuments lui ont suggéré bien des observations ingénieuses et fines, bien des vues dont la justesse a été confirmée par des découvertes ultérieures et par les travaux de ceux qui ont eu la chance de venir après lui, de pouvoir utiliser les résultats de toutes les fouilles qui ont été faites, après sa mort, par les gouvernements et les particuliers, en Syrie et en Asie Mineure, en Grèce et en Italie. Maintes idées qu'il avait été le premier à émettre sont tombées depuis lors, comme on dit, dans le domaine public. D'autres savants les ont reprises et, par une sorte de surfrappe, marquées à leur coin. Les droits que le véritable inventeur avait à la reconnaissance de ses héritiers ont pu être ainsi méconnus et ses titres paraître périmés. J'ai cru remplir un devoir en rendant hommage, au nom de l'Académie, à

un savant qui l'a honorée par la dignité de sa vie et par l'énormité de son labeur, à un érudit qui, à force d'attention et de réflexion, a su plus d'une fois devancer la science de son temps et montrer à ses continuateurs, d'un geste dont le sens a été compris, le chemin de la vérité.

---





